

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA GRÈVE AU DÉPARTEMENT DE TAMAZIGHT (DLCA)

Le doyen accusé de complicité avec les grévistes

Page 4.

la Dépêche de
Kabylie
Le journal des Hommes libres

ISSN 1112-3842



LIGUE 1 MOBILIS (18^E JOURNÉE) LE MOB CORRIGÉ HIER PAR LE MCO (0 - 3)

La JSK en conquérante à Sidi Bel Abbès

Page 24.

ÉLECTIONS BOUTEFLIKA A CONVOQUÉ LE CORPS ÉLECTORAL HIER

LA PRÉSIDENTIELLE FIXÉE POUR LE 18 AVRIL

Page 3.



AGRICULTURE PESTE
DES PETITS RUMINANTS

21 millions de doses de vaccin d'ici fin janvier

Page 2.

BOUIRA PROCÈS DES 17 JEUNES MANIFESTANTS

15 acquittements et deux peines avec sursis

Page 2.



ILLOULA OUMALOU



Les demandeurs de logements sociaux dans l'expectative

Page 7.

La Météo du Jour

Alger

Tizi-Ouzou

Bouira

Béjaïa



Max: 14
Min: 07



Max: 11
Min: 03



Max: 10
Min: 01



Max: 07
Min: 00



LIGUE 1 MOBILIS (18e journée) USMBA - JSK aujourd'hui à 16h

Les Canaris en conquérants

L'USMBA recevra la JSK, cet après-midi à 16h, au stade du 24 février 1956 de Sidi Bel Abbès, pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis.

Le match est d'une grande importance pour les deux formations aux objectifs diamétralement opposés. L'USMBA joue le maintien et mise sur une victoire face aux Kabyles pour souffler un peu et gagner des places au classement général. Les Scorpions veulent en effet profiter de cette rencontre à domicile pour s'offrir la JSK et

augmenter leurs chances de maintien en Ligue 1. Quant aux poulains de Dumas, ils affichent une belle forme et sont déterminés à réussir une belle opération. Restants sur deux victoires de suite face successivement à la JSS et au MOB, les Canaris veulent une troisième victoire de suite. «Nous préparons ce match dans de très bonnes conditions et le moral des joueurs est au beau fixe. C'est très important de préparer un match dans la sérénité. À l'instar de tous les matchs qu'on a joués, cette rencontre face à l'USMBA sera très difficile. La JSK est devenue l'équipe à battre et tout le monde nous attend au tournant. Mais on a une place et des ambitions à défendre. Ce sera un match d'hommes. On fera tout pour réussir un bon résultat lors de cette confrontation», déclarait le coach kabyle, il y a quelques jours. Les Kabyles semblent

déterminés à piéger leur adversaire, comme l'a affirmé le milieu de terrain, Tahar Benkhelifa : «La victoire face au MOB a fait du bien à l'équipe, elle nous a permis de confirmer la victoire réalisée face à la JSS. L'USMBA est une équipe redoutable, un adversaire qui fera certainement tout pour nous battre, pour quitter les dernières places. Mais on jouera ce match avec la ferme intention de gagner. Nous voulons continuer la suite du parcours dans les meilleures conditions possibles». Côté effectif, le staff technique kabyle a tous les atouts en main, puisque tous les joueurs sont disponibles pour le match de cette après-midi. Le coach Dumas a donc un large choix pour composer son 11 entrant.

Mise au vert à Oran

La JSK a effectué sa mise au vert à Oran, à l'hôtel El Mouahidine.

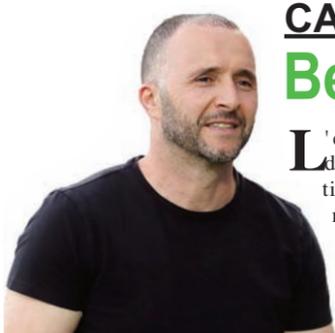
La délégation kabyle a rallié la ville d'Oran dès jeudi après-midi, avant de rejoindre Sidi Bel Abbès ce matin. Les dirigeants de la JSK ont fait de leur mieux pour mettre l'équipe dans d'excellentes conditions pour le match de cet après-midi face aux Scorpions. Leur seul objectif est que les coéquipiers du capitaine Saâdou réalisent une belle opération et continue sur leur lancée

Le match en direct sur A3

La rencontre USMBA - JSK, rentrant dans le cadre de la 18e journée de la ligue 1 Mobilis, qui se jouera cet après-midi à partir de 16h au stade du 24 février de Sidi Bel Abbès, sera retransmise en direct sur le petit écran, plus précisément sur la chaîne A3 de la télévision nationale.

M. L.

CAN-2019 À 5 mois du rendez-vous égyptien Belmadi lance la concurrence



allait retenir les joueurs qui sont à même de "rivaliser avec les géants" du continent, lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (15 juin - 13 juillet). "Je prendrai les joueurs qui sont à même de rivaliser avec les géants africains, ils devront être complètement concernés, la deuxième partie de saison sera importante de mon point de vue de sélectionneur. Il y a une sélection au mois de mars, les

jeu- de la sélection algérienne de football, Djamel Belmadi, a affirmé qu'il se dire que c'est acquis ou bien être désespéré pour la sélection. Ce n'est pas pour mettre la pression, mais tous les joueurs sont concernés", a affirmé le coach des Verts dans un entretien diffusé lundi dernier sur la chaîne Berbère TV. L'Algérie a composé son billet pour la CAN-2019 grâce à sa victoire décrochée le 18 novembre dernier face au Togo à Lomé (4-1). Les Verts accueilleront la Gambie à Blida le week-end du 22-23 mars prochain en clôture des qualifications. "On s'est qualifiés à la CAN avant la fin des éliminatoires, c'est une bonne chose. On a été cherché une victoire très importante lors du dernier déplacement. Prendre des points à l'extérieur en Afrique est très difficile. Il y avait eu de bonnes choses. C'était notre quatrième match officiel, c'est très peu.

Aujourd'hui, c'est une course contre la montre pour gagner du temps afin d'être prêts pour la CAN en Egypte. Les deux prochaines rencontres de l'EN au mois de mars seront très importantes", a-t-il ajouté. S'agissant de la prochaine CAN, Belmadi a réaffirmé les ambitions des Verts de faire bonne figure en Egypte après plusieurs années de disette : "J'aurais aimé jouer en Afrique du Sud plutôt qu'en Egypte pour des raisons purement climatiques. Mais ce qui importe le plus c'est le travail. On sera tous logés à la même enseigne. On va faire en sorte de faire une bonne préparation et aller là-bas en conquérants", a-t-il conclu. Après son dernier match des qualifications face à la Gambie, l'Algérie aura un test amical face à la Tunisie le 26 ou le 27 mars à Blida.

MOB 0 - MCO 3

Le naufrage des Crabes

Le MO Béjaïa s'est incliné lourdement, hier à domicile, face au MC Oran par 3 buts à 0, pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis. Une défaite qui plonge les Crabes dans la crise, eux qui sont plus que jamais sous la menace de la relégation. Hier, les Béjaouis, soutenus pourtant par leurs fidèles et merveilleux supporters, ont raté complètement leur match, se faisant corriger par un concurrent direct pour le maintien qui ne pensait certainement pas revenir chez lui avec une aussi large victoire. Les buts du MCO ont été inscrits par Nadji (13'), Mohamedi (28') et Ouédj (81'). Le MOB, qui n'a pas encore goûté à la victoire en cette phase retour, se retrouve à la 12e place avec 19 points, alors que le MCO remonte à la 10e place avec 21 points.

L'USMA conforte son fauteuil

En ramenant un précieux point de son déplacement hier à Magra face au CA Bordj Bou Arreridj (1-1), dans une rencontre qui s'est jouée à huis clos, l'USM Alger conforte sa place de leader avec 37 points, soit cinq unités de plus que son dauphin, la JSK (32 points), appelé à jouer cet après-midi contre l'USMBA. Ce sont les Bordjis qui ont ouvert la marque dès la 3e minute, grâce à Ziad, avant que les Rouge et Noir de l'USMA ne parviennent à égaliser à la 73', suite à une réalisation signée par leur nouvelle recrue, le Libyen Ellafi. Un nul qui n'arrange pas les affaires du CABBA (19 points) plus que jamais menacé par la relégation. En match d'ouverture de cette 18e journée disputé jeudi soir au stade du 5 juillet, le MCA et le CRB se sont neutralisés (1-1). Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Souibaâ (49') pour le MCA et Chetal (69') pour le CRB. Le MCA (3e, 28 pts) a raté l'occasion de se rapprocher du duo de tête, alors que le CRB continue de manger son pain noir et reste lanterne rouge du championnat avec 13 points.

LIGUE 2 MOBILIS (18e journée)

La JSMB s'impose chez l'ASMO (2 - 1)

La JSMB Béjaïa a réalisé une belle opération en s'imposant, hier, chez l'ASM Oran par 2 buts à 1, pour le compte de la 18e journée de Ligue 2 Mobilis. Les réalisations de la JSMB ont été l'œuvre de Douadji (8') et Mokhtar (28') contre un but pour l'ASMO marqué par Boutiche (42'). Grâce à ce succès, le deuxième de suite après celui face au WAT (4-0), la JSMB remonte à la 7e place avec 24 points.

R. S.

Procès des 17 jeunes manifestants

15 acquittements et deux peines avec sursis

Le verdict dans l'affaire des dix-sept jeunes manifestants, interpellés lors des événements du mois de décembre 2017 à Bouira, a été rendu jeudi dernier par la Cour de justice de Bouira. En effet, 15 des 17 jeunes manifestants ont été acquittés, alors que deux ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis. Pour rappel, ces jeunes manifestants, dont des étudiants et des lycéens, ont été poursuivis en justice au mois de décembre 2017 pour les chefs d'inculpation d'«attroupement illégal, trouble à l'ordre public, atteinte à la sécurité publique, destruction des biens publics et des biens d'autrui et enfin pour agression d'agents de police». Ils ont été tous interpellés lors des manifestations pour la généralisation de l'enseignement de Tamazight à Bouira. Le tribunal de première instance de Bouira, avait reconnu coupables 17 jeunes au mois de janvier 2018, et ont été tous condamnés à des peines allant d'une à deux années de prison ferme et des amendes de 100.000 DA pour chacun. Jugé en appel le 27 décembre 2018, un collectif de 22 avocats s'est constitué pour défendre les 17 jeunes accusés. Ces avocats sont issus de la Ligue algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (la LADDH) dont son ancien président, Maître Mustapha Bouchachi et du parti FFS. La LAADH et le FFS ont déjà demandé l'acquittement de l'ensemble des prévenus et l'arrêt des poursuites à l'encontre de ces derniers, tout en dénonçant «une grave atteinte à la liberté d'expression et au droit de manifestation». 15 jeunes prévenus ont été acquittés et deux derniers ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis. Ces derniers ont été reconnus coupables dans des faits de dégradation de biens publics et agression d'agent de l'ordre. A noter enfin, qu'après le verdict, des scènes de liesse ont été observées à l'intérieur et aux alentours de la Cour de justice de Bouira.

Oussama K.

BOUIRA Des soldes allant de 60 à 70%

La période des soldes bat son plein à travers la wilaya de Bouira. C'est l'occasion pour les plus démunis de pouvoir faire quelques emplettes bon marché.

C'est toutefois, ce que l'on pense de prime abord en voyant des affiches indiquant rabais, soldes ou autres promotions sur des vêtements généralement ou encore autres produits notamment l'électroménager. Au chef-lieu de la wilaya, pas une vitrine n'échappe à ces affichages en annonçant parfois -60% voire 70% sur certains articles. Mais en s'y penchant de plus près, force est de constater que les articles ainsi soldés ne sont toujours pas à la portée de toutes les bourses, car même les chaussures de sport de marque, qui étaient prétendument affichées auparavant à 12.000 da, se retrouvent à pas moins de 4000 da. Pour les autres effets vestimentaires, de soi-disant marque de prestige, même inaccessibilité, au vu des blousons et autres vestes d'hiver. Même la foire

Des rabais et des doutes...



commerciale de Bouira, endroit pourtant réputé pour brader plusieurs produits, n'a pas séduit les foules, en ce début d'année, car les articles exposés étaient soit usagés à force d'être exposés dans les vitrines, soit trop grands à l'image des centaines de paires de souliers de marque, de pointure 46 ! Pourtant à Bouira, s'il y a un endroit où les soldes ont attiré les

foules jusqu'à épuisement de stocks sur certains produits, c'est sans nul doute auprès de la grande surface d'un célèbre industriel algérien, où plusieurs rayons ont été entièrement dévalisés. Cet hypermarché a du, face à cette marée humaine, fermer ses portes précipitamment dès mercredi, après midi, tant la situation était immaîtrisable pour le per-

sonnel. D'ailleurs, des éléments de la police ont dû intervenir pour apaiser les esprits tant ces soldes s'étaient transformées en véritable foire d'empoigne. Là encore, les rayons les plus convoités étaient ceux dédiés à l'électroménager ainsi que les vêtements et chaussures. Devant ce rush, les responsables du magasin n'ont eu d'autres choix que d'évacuer l'espace commercial en procédant à l'affichage de la grande surface, demeurée fermée jusqu'à nouvel ordre. Une fièvre acheteuse comme on en n'avait pas vu depuis les années 1980, dans les ex-Souks El Fellah. Ce n'est que le lendemain matin, soit le jeudi, que les portes de l'hypermarché ont pu rouvrir mais l'affichage des produits en promotion ne concernait que quelques articles. Ce qui a permis de rabaisser la tension enregistrée la veille. Sinon, dans les autres villes de la wilaya, les soldes se passent de manière plutôt calme et l'engouement ne semble pas être au rendez-vous.

Hafidh Bessaoudi

AGRICULTURE Peste des petits ruminants

21 millions de doses de vaccin d'ici fin janvier

Un arrivage de 21 millions de doses de vaccin pour bétail contre la peste des petits ruminants, ayant entraîné la mort de 3 300 têtes ovines, sera réceptionné avant la fin du mois en cours. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, à Alger, le secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi, lors d'une rencontre avec les représentants de la Fédération nationale des éleveurs, des services agricoles (19 wilayas) et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), consacrée aux préparatifs pour la réception des vaccins. En effet, M. Chadi a précisé que le ministère entrera en négociations avec les parties concernées afin d'examiner l'é-

ventualité d'acquiescer ce vaccin avant la date fixée pour la réception (avant fin janvier). En ce qui concerne la fièvre aphteuse qui touche les bovins, il a indiqué que les laboratoires étrangers avaient démontré que ce virus était similaire à celui enregistré l'été dernier en Algérie, induisant ainsi l'utilisation urgente de 1,5 million de doses disponibles au niveau des services spécialisés en vue de juguler cette épidémie, en attendant la réception de deux millions de doses supplémentaires. De son côté, le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, Hachemi Kaddour Karim, a souligné que le coût des doses prévues du vaccin contre la fièvre aphteuse est estimé «entre 400

et 420 millions de DA», ajoutant que celui du vaccin contre la peste des petits ruminants s'élève à 400 millions de DA. M. Chadi a tenu à rassurer que les agriculteurs et les éleveurs seront indemnisés. En effet, il a ajouté que les inspections vétérinaires des wilayas concernées par les deux épidémies ont été contactées pour estimer les pertes, avant l'entame des statistiques d'indemnisation. Le même responsable a souligné que «toutes les mesures sanitaires avaient été prises, en urgence, pour cerner ces deux maladies, dont l'isolement des animaux exposés au risque de contamination, l'abattage de ceux déjà contaminés et le lancement d'une campagne de vaccination».

Samira Saïdj

AKLI AMZAL, président du Conseil interprofessionnel agrumicole de la wilaya

«Il faut un marché de l'orange à Béjaïa»

Akli Amzal, président du Conseil interprofessionnel de la filière agrumicole de la wilaya de Béjaïa et membre du Bureau national de la filière, parle des problèmes que rencontrent les agrumiculteurs.

La Dépêche de Kabylie : Pour commencer, comment se déroule la campagne de récolte des oranges ?

Amzal Akli : La récolte des oranges vient de démarrer. Elle semble très prometteuse, mais on ne peut pas encore donner de chiffres. La récolte des oranges commence généralement à la fin du mois de décembre et ici à Béjaïa, dans la vallée de la Soummam, on a commencé le 23 décembre. Néanmoins, les oranges n'arrivent à pleine maturité qu'à partir du 15 janvier. C'est à partir de cette date que l'orange devient très sucrée. Je ne parle évidemment pas de ceux qui ont commencé à cueillir leurs oranges et à les vendre dès le mois de novembre. Là, les fruits sont

encore très acides et, normalement, ils ne sont même pas commercialisables.

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les agrumiculteurs dans la wilaya de Béjaïa ?

Les problèmes que rencontrent les agrumiculteurs à Béjaïa sont nombreux et variés. D'abord, il y a le problème des inondations des vergers, qui revient chaque année dans la vallée de la Soummam. A Amizour, les agrumiculteurs se plaignent du problème des forages qui ne donnent pas assez d'eau. Ce sont souvent d'anciens forages qui, par manque d'entretien, sont bouchés ou envasés. Mais comme ce sont généralement des petits forages de 30 à 40 mètres, la solution peut facilement être trouvée avec les services de l'agriculture et ceux de l'hydraulique. Mais la plupart des fellahs ignorent l'existence de ces services et ne savent pas à qui s'adresser. Mais le vrai problème auquel font face les agrumiculteurs, c'est celui de la salinité de l'eau. Et il est surtout palpable à Timezrit, à El-Kseur et dans toute la vallée de la Soummam. C'est un problème très grave et très sensible, mais dont on n'en parle pas souvent. On en ignore encore les causes, mais la salinité de l'eau d'ir-

rigation peut causer la mort de tous les vergers. Une bonne nouvelle cependant pour ceux qui ont squatté les rives de la Soummam en y plantant des orangers : il y a une note ministérielle qui va leur accorder des concessions et les régulariser.

La main d'œuvre est-elle disponible pour la cueillette des oranges ?

Non. Les agrumiculteurs font face à un grand problème de main d'œuvre. Pour cueillir leurs oranges, ils font souvent appel aux membres de leurs familles, c'est-à-dire aux enfants, aux neveux, aux cousins et autres. Ils font aussi appel aux étudiants, surtout ceux qui ont fini leurs études et qui sont dans l'attente d'un emploi.

Parlez-nous de l'organisation du marché de l'orange...

On ne peut pas parler de marché de l'orange à Béjaïa, il n'existe pas. Les agrumiculteurs de la vallée de la Soummam vendent leurs oranges à Chalghoum Laid, dans la wilaya de Mila, et les marchands de Béjaïa se déplacent jusqu'à Chalghoum Laid pour les acheter et les revendre aux consommateurs de Béjaïa. Alors qu'il serait plus simple et plus rentable

de vendre les fruits sur place aux consommateurs. Les marchands des autres wilayas viennent chercher les oranges à Béjaïa, comme les marchands de Béjaïa vont à Batna pour s'approvisionner en pommes. Il n'y a pas de marché de gros pour l'orange à Béjaïa et il est nécessaire d'en créer un. Et c'est très facile. Les agrumiculteurs n'ont besoin que d'un terrain vague clôturé et d'un minimum de sécurité pour y vendre leurs oranges. Et chacun y trouvera son compte.

Qu'est-ce qui empêche la création de ce marché ?

Le problème est que la grande majorité des agrumiculteurs de la Vallée vendent leurs oranges sur pied. Et les acheteurs viennent souvent hors de la wilaya. Ils arrivent avec leurs ouvriers, ils cueillent les oranges et les vendent là où ça les arrange le mieux. L'orange de Béjaïa est de très bonne qualité, c'est l'une des meilleures du pays, si ce n'est la meilleure. Mais malheureusement, les agrumiculteurs de la wilaya ne sont pas organisés pour la défendre et la mettre en valeur.

Entretien réalisé par B. Mouhoub.

ÉLECTIONS Bouteflika a convoqué le corps électoral hier

La présidentielle fixée pour le 18 avril

L'élection présidentielle aura lieu le 18 avril prochain. Le corps électoral a été officiellement convoqué, hier, par le président de la République qui a signé le décret présidentiel.



Après plusieurs jours d'attente, Abdelaziz Bouteflika a tranché sur la date du scrutin présidentiel en signant, hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain, a indiqué, en milieu de la matinée d'hier, un communiqué de la présidence de la République, répercuté par l'Agence officielle, APS. «En application de l'article 136 de la loi organique relative au régime électoral, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a pris ce jour (hier), un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se

déroulera le jeudi 18 avril 2019», précise le communiqué. «Le même décret dispose, également, une révision exceptionnelle des listes électorales qui s'effectuera du 23 janvier au 6 février 2019», est-il souligné dans le communiqué. Avec la signature de ce décret, le processus électoral du plus important rendez-vous politique du pays est enclenché. Les candidatures ne devraient, cependant, pas tarder à se manifester, puisque la loi relative au régime électoral stipule dans son article 140, que la déclaration de candidature est déposée au plus tard dans les 45 jours qui suivent la publication du décret prési-

dential portant convocation du corps électoral. Le Conseil constitutionnel devra statuer, ensuite, sur la validité des candidatures dans un délai de dix jours à compter de la date du dépôt de la déclaration de candidature. La Constitution de 2016 a défini les conditions de candidature à la magistrature suprême du pays. Ainsi, le candidat doit jouir exclusivement de la nationalité algérienne d'origine, attester de la nationalité d'origine du père et de la mère, avoir 40 ans révolus au jour de l'élection, être de confession musulmane, jouir de la plénitude de ses droits civils politiques et attester de la

nationalité algérienne d'origine unique du conjoint. Le candidat doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'APC et d'APW ou de l'APN, au moins à travers 25 wilayas, soit un minimum de 60 000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers 25 wilayas au minimum, dont le minimal des signatures exigées pour chaque wilaya ne saurait être inférieur à 1 500. 410 membres composant la Haute instance indépendante de surveillance des élections vont devoir se mettre sur le terrain dès le 23 janvier pour superviser les opérations de révision des listes électorales, avant de s'engager dans la surveillance et la supervision des candidatures, de leurs sorties publiques et, le jour du scrutin, à la supervision du déroulement du vote. Aussi, avec la convocation du corps électoral, une commission nationale de préparation et d'organisation de l'élection présidentielle, présidée par le Premier ministre, devra être installée dans les 30 prochains jours. Elle le sera sur instruction du président de la République. Son rôle principal est de garantir le bon déroulement du scrutin via la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires au profit des candidats et des électeurs.

M. A. T

NOUREDDINE BEDOUI, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

«L'administration est prête»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, avant-hier, que l'administration était prête à organiser la prochaine élection présidentielle, ajoutant que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés à cet effet. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Alger, organisée en marge de la célébration de la Journée nationale de la commune, M. Bedoui a fait part de "la disposition de l'administration à organiser ce processus électoral", soulignant que "l'expérience de l'administration centrale et locale permet de réunir toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'organi-

sation de ce processus après la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika". La convocation du corps électoral "relève des prérogatives du président de la République", a-t-il mis en avant. Concernant l'assainissement des listes électorales, le ministre a fait état de "résultats positifs", ajoutant que "l'Algérie dispose de nouvelles technologies à travers le territoire national à même de faciliter ce travail". Pour ce qui est des élus locaux récemment limogés, le ministre a indiqué que "le travail de chaque responsable fait l'objet de suivi et de contrôle rigoureux", ajoutant que "les responsables sont contrôlés par le premier

magistrat du pays et celui qui ne remplit pas convenablement sa mission n'aura pas sa place dans les institutions de l'Etat". Qualifiant le nombre d'assemblées élues qui connaissent un blocage de "minime", M. Bedoui a affirmé que les communes qui connaissent des obstacles ont été "prises en charge". Dans un autre contexte, le ministre a fait état du "parachèvement de l'élaboration du projet des nouvelles wilayas déléguées, lequel sera soumis prochainement au président de la République". Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a réfuté l'existence de communes pauvres en Algérie. "Toutes les communes bénéficient des aides financières de l'Etat", a-t-il ajouté.

TIZI-OUZOU Journée nationale de la commune

52 ans au service du citoyen

La mairie de Draâ El-Mizan a consacré deux jours pour célébrer la journée nationale de la commune. Pour se faire, elle a invité les citoyens à revisiter l'Histoire de leur municipalité. Des portes ouvertes sur l'APC ont été organisées à l'intérieur même de l'enceinte communale. Pour les organisateurs, la célébration placée sous le thème «La commune au cœur des mutations», a débuté jeudi pour un objectif bien précis. «Il s'agit surtout de certains objets datant de plusieurs années. On citera les casques de sécurité utilisés par les travailleurs dans les champs, des scies pour la coupe du bois de chauffage dans les écoles primaires, des anciens lampadaires d'éclairage public, des pompes pour graisse des différents matériels et de nombreux objets dont des anciennes machines à écrire, balance de mesure commerciale, poids de mesure... En somme, un petit musée. L'occasion était d'ailleurs pour l'annonce d'un projet de construction d'un musée communal, avons-nous appris auprès de Brahim Bahmad, vice-président à l'APC. Par ailleurs, un panorama de photos anciennes a été offert au public qui a eu le loisir d'admirer ces belles images en noir et blanc de Draâ El-Mizan. D'autres affiches racontent l'Histoire de cette ancienne commune. En outre, les élèves des écoles primaires de la commune ont été invités à cet événement où ils ont la chance d'approcher le maire et ses adjoints qui leur donneront d'amples explications sur le fonctionnement de l'APC. «C'est une occasion pour ces enfants de poser des questions au sujet de l'APC». Le 30 décembre 1858, Draâ El-Mizan fut érigé en centre de population et la commune mixte entre en exercice en 1869. Un arrêté gouvernemental datant du 18 mars 1870 rattacha Palestro (l'actuelle Lakhdaria) à Draâ El-Mizan. En 1869, on compte 172 Français, 606 musulmans et 2 500 indigènes en dehors du centre. Avant-hier encore, aux sièges des APC de Boghni, d'Assi Youcef, de Mechtras et de Bounouh, des journées portes ouvertes sur l'administration communale ont été organisées au profit du public. Les écoliers ont été aussi conviés notamment à la mairie de Boghni, où un accueil chaleureux leur a été réservé par les élus locaux membres de l'exécutif communal. Sur le plan pédagogique, les enseignants et la soixantaine d'élèves conviés ont pris connaissance de la délivrance des passeports et cartes d'identité biométriques. Dans ce service, la curiosité des visiteurs a été plus intense en raison de la spécificité du processus de délivrance des documents de voyage, au même titre que le permis de conduire et la carte grise. Les services de l'état civil, de l'urbanisme et le secrétariat général, se sont mis également de la partie pour expliquer leur mission au large public et aux élèves. Le rôle de l'assemblée et de son exécutif a été suffisamment expliqué à travers les quatre communes.

A. O. / M. H.

Point du jour

Par S. Ait Hamouda

Les communes, il y a des riches et des pauvres, mais ce n'est pas l'avis de leur ministre puisque, selon lui, elles sont subventionnées par l'État. Acceptons cet argument parce qu'il est vrai et posons-nous la question, lancinante, du comment cet argent est dépensé dans la vie de la localité ? Pour la propreté de la ville et du village, il y a loin de la coupe aux lèvres. Les tas de déchets qui jonchent les rues et qui ne semblent écœurer

Les communes dépendent de leur président

personne, on s'y est adapté et on s'y met, de son côté, à rendre l'atmosphère irrespirable pour tous. C'est indubitable qu'il ne faut pas de grosses sommes pour rendre la localité propre. Mais pour imposer ce qui doit l'être, on n'a pas besoin de coercition, ni de police, ni de force de la loi, cela va de soi, la propreté est humaine, c'est une question de bien-être. Ce qui amène l'individu à aimer sa ville, son urbanité, son animation parce qu'ils sont intimement liés. Il n'en demeure pas moins que l'aspect premier

d'une cité est dans sa propreté et delà, tout est avenant, tout est attirant, tout est plaisant, tout est beau à voir. Toutefois, la réalité n'obéit pas aux idées qu'on se fait d'une citée soignée en tout. L'argent est dépensé à tort et à travers, mais jamais là où il le faut. L'APC reçoit de l'argent, elle l'éparpille dans la masse salariale, puis une part importante est consacrée à la voirie et, enfin, ce qui reste est dilapidé dans des activités auxiliaires telles que la culture ou ce qui ressemble, l'aide aux nécessiteux et tutti quanti. La

voirie oblige les communes à faire appel à des sociétés privées pour l'aider à nettoyer la ville, mais ce sont des dépenses jetées en l'air, tout simplement parce qu'aucun sérieux n'est investi dans cette activité, très lucrative au demeurant mais vu l'entraîn peu amène de l'entrepreneur, il n'a aucune volonté de faire ce pourquoi il est payé rubis sur l'ongle. Enfin, parler de commune riche ou pauvre n'est pas le propos, cependant il faut revoir les démarches de celle-ci.

S. A. H.

BOUIRA Intoxication au monoxyde de carbone

Une mort et trois personnes sauvées in extremis

Un homme a été retrouvé mort, mercredi dernier, dans la ville de Lakhdaria, située à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la wilaya de Bouira, suite à son intoxication avec le monoxyde de carbone, selon les services de la Protection civile. D'après la même source, le quadragénaire, répondant aux initiales A.K., a été retrouvé mort dans son domicile familial sis au quartier «Bayri», à cause de son inhalation au monoxyde de carbone qui se répandait d'un petit four à gaz, utilisé par la victime pour se réchauffer. Il s'agit du deuxième cas de décès par intoxication au monoxyde depuis le début de l'année 2019, à Bouira. Par ailleurs, trois personnes âgées entre 12 et 46 ans ont été sauvées in extremis par la protection civile, au centre-ville de Haïzer, au nord de Bouira, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, vraisemblablement en raison d'un chauffe-eau défectueux. Ces dernières, issues de la même famille, ont été évacuées vers l'hôpital de Bouira et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de cet accident.

O. K.

Incendie à l'hôtel Erich

Trois personnes intoxiquées par la fumée

Jeu­di soir aux alentours de 19h30, un incendie s'est déclaré au niveau d'une des chambres de l'hôtel Erich, au chef-lieu de wilaya. Les éléments de la Protection civile de l'unité principale de Bouira, qui sont rapidement intervenus, ont pu maîtriser le foyer et sauver in extremis trois personnes qui avaient inhalé la fumée. Deux d'entre elles ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira, alors que la troisième, moins intoxiquée, a été prise en charge sur place. Les pompiers ont dû redoubler d'efforts pour empêcher que le feu qui s'était déclaré aux étages supérieurs du bâtiment ne se propage pas vers d'autres chambres. Cet incendie vient une nouvelle fois interpellé les autorités sur les normes de sécurité des établissements classés recevant des personnes, pour respecter l'installation d'appareils comme les extincteurs automatiques d'incendie, gicleurs ou asperseurs au niveau des plafonds.

H. B.

RAOURAOUA 11e jour de grève au lycée Rabehi Mohamed

Les élèves dans l'attente de la reprise

Les enseignants du lycée Rabehi Mohamed de Raouraoua ont été reçus, jeudi après-midi, par le directeur de l'Education de la wilaya de Bouira. Une première rencontre depuis qu'ils ont entamé leur mouvement de grève au lendemain de la reprise des cours, suite aux vacances d'hiver. Pour rappel, les enseignants ont déposé un préavis de grève pour protester contre les agissements du directeur de l'établissement avant les vacances d'hiver et le débrayage a pris effet le deuxième jour après la reprise. Le coordinateur du Cnapeste de Bouira, Benyoucef, avait interpellé le directeur de l'Education, qui avait accepté d'envoyer une commission sur place pour débloquer la situation en date du dimanche dernier, afin de faire une proposition aux grévistes qui s'insurgent contre «les dépassements à caractère verbal et gestuel du chef de l'établissement». Selon Benyoucef, l'origine du problème serait une mésentente

entre les enseignants et le directeur de cet établissement, Rabehi Mohamed, qui remonte à plusieurs mois. Une réconciliation avait été menée pour éviter justement une cessation pouvant paralyser l'établissement. «Cependant, au 1er trimestre, la situation s'est de nouveau dégradée avec la protestation déclenchée par les enseignants...Il aurait été enregistré un cumul de dépassements de la part du directeur du lycée, qui serait à l'origine de ce mécontentement», indique le coordinateur du Cnapeste. Ainsi, le préavis de grève a été rédigé et le débrayage commencé lundi, le deuxième jour après la reprise des cours. «Jeudi, le bureau du Cnapeste s'est déplacé sur les lieux en demandant à la section syndicale d'accepter de dialoguer, pour se clôturer avec un PV officiellement signé entre les deux parties, qui aurait été remis au directeur de l'Education pour servir de feuille de route. Malheureusement le bureau

de wilaya du Cnapeste, a constaté, qu'à l'unanimité, les 18 enseignants grévistes sur les 23 que compte cet établissement n'ont pas accepté d'ouvrir une nouvelle page sans éléments garants, à savoir la présence du directeur de l'Education. «Sur les 5 enseignants non grévistes, une contractuelle et une enseignante attendent la visite de l'inspecteur», détaille Benyoucef. De leur part, les parents d'élèves inquiets du sort de leurs enfants se sont manifestés pour s'entretenir avec les grévistes: «Les parents d'élèves ont été compréhensifs en cherchant avant tout, une solution pérenne avec, pour objectif principal, l'intérêt de leurs enfants et ce, pour que la reprise des cours se fasse rapidement. Ils ont fait preuve de bonne volonté en se portant garants pour que les choses ne se reproduisent plus. Mais le ras le bol des enseignants a fait que la grève a été maintenue. Les parents anxieux se sont déplacés mercredi au niveau

de la direction de l'Education pour rencontrer le premier responsable. Ce dernier les a informés qu'il avait instruit le chef d'établissement de changer l'emploi du temps des enseignants non grévistes pour qu'ils assurent les cours au profit des classes terminales, «Chose que je ne comprends pas et je pense que c'est tout bonnement irréalisable», déclarera Benyoucef. Pendant ce temps, les grévistes ont été destinataires d'une première mise en demeure, et la deuxième devrait être envoyée ce dimanche, conformément à la réglementation. «Si le directeur de l'Education persiste à aller jusqu'au bout, ce sera l'ultime sanction qui tombera à savoir, la radiation. Ce qui compliquera davantage la situation déjà embrouillée», déplore le syndicaliste. Pour rappel, une délégation de chefs de services de la direction de l'Education s'était déplacée sur les lieux et avaient rencontré les grévistes qui avaient exprimé leurs

mécontentements face à cette situation. Ils avaient été sanctionnés par le gel de la prime de rendement. D'ailleurs, ils n'avaient pas assisté au conseil de classes de fin du premier trimestre, mais malgré cela les parents d'élèves ont été destinataires des bulletins. Ainsi donc, la réunion de jeudi dernier, entre le bureau de wilaya du Cnapeste, enseignants grévistes et directeur de l'Education a permis d'aplanir tous les problèmes rencontrés. Toutefois, l'assemblée générale des enseignants grévistes devrait valider la demande du directeur de l'Education, qui exige du temps pour résoudre les problèmes soulevés. A noter que plus de deux cent élèves fréquentent ce lycée, dont quatre classes d'élèves de terminale qui eux, ne sont pas prêts à sacrifier de ce temps qui leur est précieux à moins de 5 mois du jour J, à savoir l'examen du baccalauréat.

Hafidh Bessaoudi

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA Grève au Département de Tamazight (DLCA)

Le doyen accusé de complicité avec les grévistes

Depuis plusieurs jours, le département de langue et culture amazighes de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa traverse une zone de turbulences.

En effet, des enseignants, au nombre de 26, réclament mordicus «le départ de la cheffe du département». Les enseignants grévistes se disent aussi victimes, entre autres, «de marginalisation et de harcèlement quotidien, de rapports créés de toutes pièces à leur encontre, de manque de respect à leur égard...». Dans son bras de fer avec les contestataires, l'équipe pédagogique du département de langue et culture amazighes de l'université de Béjaïa accuse directement le doyen de la faculté des lettres et des langues, responsable hiérarchique direct, d'être «l'instigateur» de ce mouvement de grève. «(...) Nos collègues, enfreignant les règles de l'éthique et de la déontologie, ne se sont pas contentés par des tergiversations, voire la complicité patente et avérée, des responsables hiérarchiques, à l'image



du doyen de la FLL», accuse l'équipe pédagogique du DLCA, expliquant que les enseignants grévistes «ont négocié en catimini avec le doyen de la faculté des lettres et des langues, responsable hiérarchique direct qui est censé faire respecter la loi. Dans sa réponse aux enseignants contestataires, l'équipe pédagogique comprenant la cheffe du département, le chef de département adjoint chargé de la pédagogie, le responsable de la filière, le président du comité scientifique, le responsable du domaine de langue et culture amazighes, précise qu'«aucune équipe n'a été installée durant les vacances de décembre, puisque la cheffe de département en poste n'a jamais démissionné contrairement aux affirmations

des enseignants grévistes.» Enfonçant le clou, l'équipe pédagogique croit savoir, en outre, que «le doyen, agissant de concert avec les contestataires, rêvait d'installer une nouvelle équipe bien avant cette date et a remué ciel et terre pour arriver à ses fins», soulignant que la réussite du département de langue et culture amazighes de Béjaïa le «dérange et lui siérait de le voir à la traîne des autres départements, en mettant à la tête des enseignants dont la discipline est le dernier des attributs, qui n'ont jamais participé à la vie de notre structure et qui, pire encore, ont même interdit aux étudiants d'assister aux différentes manifestations scientifiques sous peine de sanctions dans l'évaluation.» Pour les res-

ponsables du DLCA de l'université de Béjaïa, la grève enclenchée depuis des jours par ces enseignants serait «illégal». «Nos collègues qui se sont constitués en collectif, excellent dans l'art du chantage, ont déclaré une grève sans préavis, sans en informer la cheffe du département, alors que la grève avait même commencé une semaine avant la date annoncée prenant ainsi en otage les étudiants qui étaient déjà pénalisés par la fermeture du campus durant six semaines (...) et ont tout fait pour mobiliser les étudiants contre la direction du département», dénonce-t-on, en faisant observer que le bilan de l'équipe pédagogique est, somme toute, «positif».

F. A. B.

CNAS Ils ont coûté 16 milliards de DA en 2018

Les arrêts de travail coûtent très cher à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Les arrêts de travail en hausse

«**C**es arrêts ont coûté 16 milliards de DA à la CNAS en 2018», a indiqué, avant-hier, le directeur général de la CNAS, Tidjani Hassen Haddam. Ce responsable a affirmé, en effet, que «plus de deux millions d'arrêts de travail ont été enregistrés en 2018, dont le remboursement a dépassé 13 millions/jour, ce qui a coûté 16 milliards de DA à la CNAS». «Ces arrêts de travail figuraient parmi les causes à l'origine du dysfonctionnement financier que connaît la Caisse», a-t-il souligné lors d'une séance d'audition sur l'organisation et le fonctionnement de la CNAS, organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN). De ce fait, le DG de la CNAS estime nécessaire «de lutter contre les arrêts de travail induits qui sont parmi les principales causes de dysfonctionnement financier de la Caisse». Des mécanismes ont été, à cet effet, mis en place par la CNAS pour permettre de rejeter certains arrêts de travail en renforçant le contrôle administratif via l'adoption d'un



programme approfondi en vue de préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer sa pérennité. Il a, par ailleurs, estimé que cette démarche «relève de la responsabilité commune à l'effet d'adhérer à la politique adoptée par les hautes autorités du pays, visant à préserver la paix sociale à travers le système national de protection sociale». Après avoir rappelé le nombre de bénéficiaires des prestations de la sécurité sociale qui a atteint 39 millions, dont plus de 12 millions assurés, M. Haddam a noté, dans ce sens, un équilibre entre les revenus de la Caisse, qui s'élèvent à 440 mil-

liards de DA et ses dépenses de 414 milliards de DA durant 2018, alors que les dépenses de remboursement des médicaments s'élèvent à 200 milliards de DA. Sur un autre volet, le directeur général de la CNAS a indiqué que «l'utilisation de la carte Chifa sera ultérieurement élargie à la chirurgie cardiovasculaire et la dialyse», soulignant, à ce propos, que la Caisse avait pris en charge, l'année dernière, plus de 3 millions de patients atteints de maladies chroniques et que le nombre de cartes délivrées avait dépassé 14 millions, en sus du paiement de 569 millions de factures électro-

niques depuis 2006. Selon lui, plus de 79 000 employeurs ont été contrôlés et 180 000 contraventions ont été recensées en 2018 (non déclaration du travail et des travailleurs, et déclaration partielle des salaires), ce qui représente un montant d'environ 16 milliards DA. Le même responsable a affirmé que l'utilisation de la carte médicale électronique serait généralisée au cours de cette année comme mesure permettant l'amélioration et la modernisation du service public, ainsi que la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

L. O. CH

TP Autoroute Est-Ouest

Les péages au prorata des échangeurs

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a affirmé que la réalisation des stations de péage au niveau de l'autoroute Est-Ouest se faisait en fonction du nombre d'échangeurs exploités, lesquels relient plusieurs wilayas et régions à cette autoroute, indiquant que la réalisation de nouveaux échangeurs requerrait des études techniques et financières "approfondies". En réponse aux questions orales lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale M. Zaalane a précisé que la conception de ces échangeurs et la définition des sites devant les abriter étaient examinées par les wilayas concernées afin de les classer "définitivement". Il a été décidé, donc, de réaliser 48 échangeurs au niveau de l'autoroute est-ouest, a poursuivi le ministre. Les autorités concernées sont appelées à respecter une distance minimale entre échangeurs allant de 20 à 30 km avant de définir les sites devant les abriter. Dans ce contexte, le ministre a promis d'examiner les nouvelles demandes de réalisation d'échangeurs, en fonction du nombre des stations de péage en cours de réalisation, pour éviter tout retard. Le ministre a fait état, également, "de nombreuses demandes pour la réalisation d'échangeurs, sachant que les structures réalisées jusque-là sont programmées en fonction des stations de péage".

TIZI-OUZOU Investissements enregistrés à l'ANDI

Un bond de 60% pour le secteur de l'industrie

Une amélioration "qualitative" des investissements enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou est observée ces dernières années. C'est ce qu'a indiqué mercredi dernier le directeur chargé de la facilitation des investissements à la direction générale de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), Hamissi Youcef. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur le nouveau dispositif relatif à la promotion de l'investissement, abritée par la maison de la culture Mouloud Mammeri, ce même responsable a observé que, "60% des investissements enregistrés à Tizi-Ouzou, relève du secteur de l'industrie, ce qui démontre le saut qualitatif réalisé par cette wilaya en matière d'investissements producteurs de richesse", a-t-il dit. M. Hamissi qui a rappelé que par le passé la majorité des projets relevaient des secteurs des transports et des services, a observé que Tizi-Ouzou occupe depuis ces deux dernières années les premières places, à l'échelle nationale, en matière d'enregistrement des investissements. Cette position est toujours préservée en matière de dynamique et de qualité d'investissement, a-t-il ajouté. Lors de cette rencontre organisée par le guichet unique décentralisés de l'ANDI à Tizi-Ouzou, M. Hamissi a rappelé les différentes lois prises par le gouvernement pour faciliter et promouvoir l'investissement, dont la loi N 16/09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement qui a "permis de reconcentrer l'ANDI sur ses véritables missions qui sont la promotion et la facilitation de l'investissement et l'accompagnement des porteurs de projets". Abordant l'octroi des avantages, il a

précisé que ces derniers seront modulés en fonction de l'importance du projet et de son apport économique et valeur ajoutée. C'est dans ce cadre qu'il a été procédé à la révision de la liste de 2017 énumérant les activités exclus des avantages pour réintégrer certaines d'entre elles afin de répondre aux besoins spécifiques exprimés dans chaque wilaya. "Pour la wilaya de Tizi-Ouzou, il a été procédé à la réintégration de deux activités dans la liste des avantages et qui sont l'entrepôt frigorifique et les installations sportives", a-t-il fait savoir en soulignant en outre, l'octroi d'avantages pour les projets de minoteries et de laiteries qui seront réalisés dans les wilayas du grand sud.

Plus de 16 400 PME créées et 68 000 emplois générés

Pour sa part, le directeur de l'industrie et des mines de Tizi-Ouzou, Moula Hamitouche, a présenté la situation de l'investissement dans la wilaya. Selon les chiffres qu'il a présentés, Tizi-Ouzou compte un total de 16.424 PME qui ont généré plus de 68.000 postes d'emplois auxquels s'ajoutent plus de 12.500 artisans. Le foncier industriel est d'une superficie globale de 326 ha dont la majorité nécessite une viabilisation et une mise à niveau pour un montant estimé à 2,56 milliard et dont 40% des terrains attribués soit environ 130 ha,

ne sont pas exploités et font l'objet d'une procédure de récupération. Ce foncier sera renforcé par la création prochaine de nouvelles zones d'activité et industrielles, a-t-il rappelé. Un total de 1350 dossiers de demandes d'investissement a été déposé au niveau de la wilaya dont 319 dossiers ont été validés pour un montant d'investissement total de 87 milliards de DA et une projection de création de plus 18.000 postes d'emplois. Sur ces 319 dossiers, 157 ont reçu un acte de concession et parmi lesquels 35 projets sont en cours de réalisation avec prévision de création de 1.841 emplois alors que 13 autres sont déjà en exploitation et ont permis de créer 663 emplois, a-t-il encore rappelé.

Exportation de cartons recyclés

Première opération en mars

Une première opération d'exportation de dix containers de cartons recyclés à destination de la France sera effectuée au mois de mars prochain, a indiqué, avant-hier, à l'APS Hamid Ghaoui, gérant d'une entreprise spécialisée dans le recyclage du carton à Tizi-Ouzou. "Nous avons conclu récemment un contrat d'achat avec une société française pour la fourniture d'une quantité moyenne de 10 containers par mois et nous nous apprêtons à effectuer la première livraison au mois de mars prochain", a-t-il indiqué. L'entreprise récemment créée, qui ne dispose, pour l'instant, d'aucun contrat sur le marché local ou national "est en phase d'élaboration d'un contrat d'achat type pour le soumettre à d'éventuels clients, à l'exemple des communes de Tizi-Rached, Yakouren et Fréha, qui ont manifesté un intérêt pour leur approvisionnement. Disposant d'une capacité de production de 10 tonnes jour, l'entreprise s'appuie sur quelques 200 collecteurs qui lui fournissent une moyenne de 1 à 2 tonnes par jour pour son approvisionnement en matière première. "Ce qui représente autant d'em-

ploi indirects. Un nombre qui peut se multiplier avec l'augmentation de la commande et de la production", selon M. Ghaoui. Ces collecteurs, sont, pour la plupart, a-t-il précisé "des entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, CNAC et ANSEJ, qui au vu du manque de plan de charge dont elles souffrent ces derniers temps se sont reconverties dans la collecte", soulignant, à ce sujet, qu'il est "plus approprié, aujourd'hui, de parler de matière première plutôt que de déchets". Considérant le marché du recyclage, l'entrepreneur a estimé qu'il constitue "un créneau prometteur qui s'impose et une suite logique et indispensable à la stratégie de tri sélectif engagée et qui est appelé à jouer un rôle important dans la préservation de l'environnement et le développement économique de la région". À noter, par ailleurs, qu'une autre unité de recyclage, spécialisée dans le verre et l'aluminium, est implantée au niveau de la localité de Tala Athmane (15 km à l'Est de Tizi-Ouzou).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA

(NIF : 41402400009118)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 02/2019

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Réalisation des travaux d'amélioration urbaine de 06 sites à la daïra de Mouzaia et commune de Mouzaia de la wilaya de Blida

Lot (1) : Rue ALLEL Ahmed	: Travaux d'aménagement et éclairage public.
Lot (2) : Rue BELHADEF	: Travaux d'aménagement et éclairage public.
Lot (3) : Rue KOUIDER RABAH Said	: Travaux d'aménagement et éclairage public.
Lot (4) : Rue MEGHRAOUI Abdelkader	: Travaux d'aménagement et éclairage public.
Lot (5) : Rue M'hamed BERENE	: Travaux d'aménagement et éclairage public.
Lot (6) : Rue Mohamed Issad	: Travaux d'aménagement et éclairage public.

Toutes les entreprises doivent être qualifiées en travaux publics comme activité (principale ou secondaire) catégorie deux (02) et plus et le code éclairage public (347- 4272) en cours de validité ou Bâtiment comme activité (principale ou secondaire) catégories deux (02) et plus et le code éclairage public (341.3911 - 341.3912) en cours de validité et ayant réalisé au minimum un (01) projet de même nature ou similaire et avoir un chiffre d'affaires CA ≥ 20 000 000 Da.

(CA : moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années justifiés par les bilans visés par service d'impôt).

**NB : Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots
Les moyens humains et matériels doivent être présentés par lot, en cas ou les mêmes
moyens sont présentés pour deux lots ou plus ils ne seront comptabilisés que pour un seul lot**

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Blida sise à l'avenue Boulevard des martyrs, Ouled Yaich -Blida, sur présentation du certificat de qualification en cours de validité.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en trois (03) enveloppes distinctes : l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique), la deuxième contenant l'offre financière et marquée (offre financière) et la troisième contenant le dossier de candidature et marquée (dossier de candidature), le tout sera mis sous pli extérieur anonyme portant la mention :

DUAC DE BLIDA

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 02/2019

- Réalisation des travaux d'amélioration urbaine de 06 sites à la daïra de Mouzaia et commune de Mouzaia de la wilaya de Blida

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida sise au boulevard des martyrs à Ouled-Yaich.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour avant 12 h 00 à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (15 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 98 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Blida (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

DDK/19/01/2019

ANEP N° 191 6001 349

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

N.I.F : 097411019021437

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

En Application des Dispositions des articles 65 et 161, du Décret Présidentiel N° 247 /2017 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

La Direction de L'administration locale de La Wilaya de Tamanrasset Informe L'ensemble des Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel d'offre National Ouvert N° 15 /2018 , pour l'Acquisition Moyens de transport et de Carburants

Lot 01 : Acquisition 04 Tracteur Routier

Lot 02 : Acquisition 04 Semi- Remorque

Lot 03 : Acquisition d'un Camion Frigo

Lot 04 : Acquisition d'un Véhicule Ambulance

Lot 05 : Acquisition 02 Véhicule Utilitaire

Est déclaré infructueux , en raison de l'absence des offres qualifiées.

Les Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel d'offre National Ouvert N°: 15/2018, Peuvent Prendre Connaissance des Résultats Détaillés de L'évaluation de Leurs Offres Techniques Et Financières Au Plus Tard Trois (03) Jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche et peuvent Introduire Un Recours dans un délai de 10 jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche , Auprès De La Commissions Des Marchés De la Wilaya , Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 247 / 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public .

Le Wali

DDK/19/01/2019

ANEP N°191 6001 363

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA MSILA
DAIRA D OULED DERRADJ
COMMUNE DE MTARFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N ° 01/2019.

NIF : 098428065034816

Le président de l'assemblée populaire communale MTARFA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

Approvisionnement des cantines scolaire primaires pour l'année 2019.

Affecté aux entreprises et sociétés intéressées ayant pour activités approvisionnement (ventes en gros/détails des produits alimentaires)

Les candidats ou les soumissionnaires intéressés, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 4.000 DA auprès du service des marchés publics de la commune Mtarfa aux prés secrétaire trésorerie communales à Ouled Derradj comme frais de participation à cette appel d'offres, le dossier de l'offre présentés par les soumissionnaires doit contenir :

01- Le dossier de candidature :

-Une déclaration de candidature (remplie et signée, datée, paraphée).

-Une déclaration de probité (remplie et signée datée, paraphé).

-Copie du registre de commerce.

- Références professionnelles remis par le maître de l'ouvrage portant le projet similaire-signé - numéroté - portant la date de réception avec les montants des projets pendant les trois années

-Bilan financier de l'entreprise des 03 dernières années.

Observation importante :

les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa saisine, sont :

- Copie d'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité, mentionné de « rien » en plus de jugement ou casier judiciaire pour le candidat ou le soumissionnaire le cas d'une personne morale et le gestionnaire ou le directeur générale de l'établissement le cas d'une société.

-Copie de la carte d'identification fiscale (NIF),

▪ Copie d'extrait de rôle daté moins de trois mois apuré ou accompagné d'une attestation d'échéance de paiement visé par service des impôts.

-Attestations fiscales et para fiscales : Casnos, Cnas valables (copie).

-les statuts pour les sociétés (pour la personne morale).

-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotent de la personnalité morale.

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (pour personne morale).

Certificat d'origine du produit (s'il existe) (copie) « pour le produit Algérien contient tous les détails»

Copie de la carte grise y / compris assurances pour véhicule transportant le pain avec exigences camion frigo pour lot produits alimentaires et lot viandes

02 L'offre technique contient :

•Une déclaration à souscrire remplie et signée, datée, paraphée.

Le cahier des charges (instructions pour les soumissionnaires, cahier clauses généraux et spéciaux parapher tous les pages) portant à la dernière page, la mention manuscrite (**Lu et accepte**).

- Les pièces justificatifs qui permet d'évaluer l'offres techniques.

03 :L'offre Financière

-La lettre de soumission (remplie, visée, datée, et signée)

Le bordereau des prix unitaires (remplie, visée, datée et signée).

• Le détail quantitatif et estimatif (remplie, visée, datée et signée).

Observation :

L'attributaire du marché public doit présenter les document originales on cas l'administration le demande.

Le Soumissionnaire doit examiner avec Soigneusement tous les instructions, conditions, délais, les détails montres dans le dossier des offres.

-Les offres seront exclus ceux qui ne contient pas lune des pièces : Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, la lettre de soumission, cahier des charges, l'offre financier.

Le soumissionnaire doit présenter les enveloppes fermés avec utilisation de 03 enveloppes intérieur séparés Contenant le nom et adresse du soumissionnaire et nom dossier (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sont obligatoire insérer dans Un enveloppe extérieur fermé, Indiquant l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que comportant la mention :

Monsieur le président l'assemblée populaire communale - commune de Mtarfa.

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres»

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N ° 01/2019 - PROJET Approvisionnement cantines scolaire primaires pur l'année 2019

Le délais préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixer de (08) huit jours à partir de sa première publication dans le BOMP ou la presse.

***Dépôt des offres :**

Les offres doivent être déposées au service des marchés de la commune de MTARFA

La date de dépôt des offres est fixée à partir de la premier apparition du présent avis dans les journaux nationaux, et BOMOP avant 13h30 du dernier jour du dépôt des offres si ce jour coïncide avec une jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée.

*Le délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est égal au délai de préparations des offres augmenté de (90) jours.

***Ouverture des plis:**

Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister a l'ouverture des plis en séances ouverte qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 14H00 au sièges de la commune de MTARFA

Le Président de l'A.P.C.

DDK/19/01/2019

ANEP N° 191 6001 305



HORAIRE S des prières

	FAJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
Tizi-Ouzou	06:17	12:53	15:31	17:54	19:18
Bouira	06:17	12:53	15:31	17:50	19:19
Béjaïa	06:13	12:49	15:27	17:49	19:14

ILLOULA OUMALOU Logements sociaux

De nombreux citoyens ayant déposé leurs demandes de logement social voilà des années au niveau de la daïra de Bouzeguène attendent toujours l'affichage de nouvelles listes de bénéficiaires.

Les demandeurs dans l'expectative

Plus de 240 logements sociaux, à caractère locatif, sont en cours de réalisation au chef-lieu de la commune d'Illoula Oumalou, avaient indiqué les directeurs du logement et de l'OPGI de la wilaya de Tizi-Ouzou lors d'un point de presse tenu dernièrement. 60 unités implantées en face du stade communal sont déjà achevées. Il ne reste que des travaux d'aménagement pour un meilleur cadre de



vie. Des entreprises locales sont à pied d'œuvre pour parachever le programme de l'habitat, qui demeure une priorité des autorités locales. Seulement, aucune nou-

velle liste des bénéficiaires de logements sociaux à caractère locatif n'a été affichée depuis juin 2014, date à laquelle avait été placardée la liste de plus de 60 heureux

bénéficiaires. Une course contre la montre avait été engagée afin de rattraper le retard et répondre aux attentes des familles qui étaient confrontées à de pénibles conditions d'hébergement et à des sous-locations onéreuses chez des

privés. De nombreux citoyens qui ont déposé leurs dossiers voilà des années auprès de la daïra de Bouzeguène attendent avec impatience l'affichage de nouvelles listes, persuadés qu'ils remplissent les conditions requises, à savoir des ressources mensuelles inférieures à 24 000 dinars et des conditions actuelles d'hébergement nécessitant relogement. «J'ai 4 enfants, je perçois 21 000 dinars par mois et mes proches m'ont dépanné depuis six ans dans une masure qui menace ruine. À quand la fin de notre calvaire ?», s'inquiète un père de famille. D'autres abondent dans le même sens, soulignant qu'ils ont épuisé leurs économies et «bradé» leurs bijoux, puisque la sous-location leur coûte, au bas mot, 24 millions de centimes chaque année ! Ils attirent l'attention du chef de daïra sur ce retard.

Aziz Alimarina

Imsouhal

Dérapiage mortel



La région d'Imsouhal, une commune de la daïra d'Iferhounène, a connu un événement tragique mercredi dernier dans l'après-midi. Selon des sources locales, un véhicule de tourisme de passage dans les environs et immatriculé dans la wilaya

de Médéa a dérapé avant de se finir une centaine de mètres en contrebas, après avoir fait plusieurs tonneaux. Le terrain accidenté du lieu de l'accident, au niveau de l'endroit dit «Tizi Boufed», n'a laissé aucune chance au chauffeur, qui a perdu la vie,

alors que ses deux compagnons sont blessés, dont un gravement. Les éléments de la protection civile d'Aïn El-Hammam, appelés par des citoyens qui se sont portés à leur secours, se sont déplacés sur les lieux du drame pour évacuer les victimes à l'hôpital d'Aïn El Hammam. De nombreux autres accidents, heureusement sans gravité, se sont produits ces derniers jours à cause du verglas. Les chauffeurs arrivent difficilement à contrôler leurs véhicules. Avant-hier matin, c'est un bus assurant la desserte Imsouhal - Alger qui a dérapé à une centaine de mètres de Tiferdoud, dans la commune d'Ath Bouyoucef. Heureusement que l'endroit, bordé par une clôture et un terrain plat très large, ne présentait pas de danger. Il a, cependant, fallu près de deux heures pour dégager l'autocar.

A. O. T.

Mekla

Arrestation d'un malfaiteur



Un homme de 23 ans, repris de justice, a été arrêté la semaine dernière à Mekla, après qu'une plainte pour vol de véhicule a été déposée par un citoyen. Les policiers de cette circonscription sont à la recherche «active» de ses complices, au nombre de trois, en délit de fuite, a indiqué, avant-hier, la sûreté de wilaya dans un communiqué. L'individu

arrêté, souligne encore la sûreté de wilaya, est soupçonné d'être «l'auteur de plusieurs affaires de vols, dont des véhicules, vols par effraction et autres méfaits commis dans d'autres circonscriptions, avec l'aide de trois complices». Présenté lundi dernier au Parquet d'Azazga, il a été mis en détention préventive pour les chefs d'inculpation d'«association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit de vol» et «port d'arme apparente».

H. T.



KENDIRA

Grande tension sur le butane

BÉNI AÏSSI

Hausse surprise des prix de transport

ATH BOUALI

Festival national du dessin sur murs

Vallée de la Soummam

La figue sèche à 1 600 DA

C'est pourtant un produit du terroir. Les prix de la figue sèche ont atteint des seuils exorbitants ces dernières semaines, dissuadant du coup beaucoup de ménages à en acheter ! Dans les magasins de l'alimentation générale, les grandes surfaces et les marchés hebdomadaires, ce produit agricole tant affectionné par la clientèle, vu ses qualités gustatives et même médicinales, est proposé à des prix allant de 1300 à 1650 da/kg ! Lors de la commercialisation des premières récoltes, début d'automne dernier, la figue sèche était cédée à partir de 800 DA/kg pour prendre par la suite la courbe ascendante et caracolier aux tarifs actuels, jugés «excessifs» par les consommateurs. «C'est à n'y rien comprendre ! Pourtant, la figue sèche est produite chez nous, elle n'est pas importée, mais ses prix demeurent excessivement chers ! Je ne sais pas si c'est la récolte qui a été mauvaise ou c'est l'avidité de certains mandataires qui est à l'origine de ces coûts exorbitants, car ici les producteurs vendent généralement à des prix raisonnables les figues sèches. Ce sont les mandataires et autres intermédiaires qui mettent le feu à ce produit très demandé par les amateurs de ce fruit sec», tente d'expliquer un père de famille accosté devant une grande surface, à Akbou. La production de la figue sèche était tout juste passable l'année dernière. Les estimations donnaient un chiffre presque dérisoire: 18 000 quintaux de figues sèches produits par les régions à vocation figuicole comme, à juste titre, Ath Maouche. Le recul de la production de ce fruit séché est l'un des paramètres non négligeables dans la fixation des prix de ce produit tant adulé. Et puis, «l'offre dépasse la demande», justifient les producteurs, lesquels déplorent dans la foulée les problèmes auxquels ils sont confrontés comme les incendies ravageurs, le manque de moyens, le climat instable et surtout le vieillissement du verger figuicole. Aussi, il y a le délaissement et la perte du savoir-faire dans cette filière héritée des anciens, qui connaissaient ses "secrets" et ses "méandres". Entre-temps, il n'est pas exclu de voir, les semaines prochaines, les prix de la figue sèche grimper encore plus avec la diminution de l'offre !

Syphax Y.



KENDIRA La vague de froid joue les prolongations

Les habitants de la commune de Kendira ont renoué, ces jours-ci, avec le sempiternel problème de la pénurie des bonbonnes de gaz butane.

Ainsi, l'unique station Naftal, appartenant à un privé, peine à satisfaire la demande qui a augmenté avec cette vague de froid qui s'est installée depuis plusieurs semaines. «Nous vivons

Grande tension sur le butane

ce même scénario à chaque tempête de neige. Cela est devenu monnaie courante pour les montagnards de cette région», fulmine un citoyen du chef-lieu communal. Les villageois de la commune de Kendira, culminant à plus 1 000 mètres, endurent d'ores et déjà les désagréments causés par les dernières intempéries, même si la collectivité a fait de son mieux pour sortir la région de l'isolement, en procédant entre autres au déneigement des routes. «La semaine der-

nière, nous avons dû déployer les moyens de la commune, dont un chasse-neige en sus de la mobilisation des services des travaux publics pour rouvrir notamment la RN75 et désenclaver quelques villages», indique Braham Atmaniou, maire de cette commune. Le problème de la pénurie du gaz butane est justifié par le «manque de camions de transport privés de ces bonbonnes, étant donné que la livraison assurée par Naftal, juste avant l'arrivée de cette tempête de

neige, s'est avérée insuffisante vu la demande accrue en ces temps de froid», croit savoir notre interlocuteur. Cela dit, le raccordement au gaz de ville, un projet en cours mais qui traîne, reste pour les villageois de ces contrées un rêve, dont la réalisation est reportée aux calendes grecques. Il est à souligner que d'autres villageois habitant des zones rurales subissent les mêmes désagréments que ceux de la commune de Kendira.

Nadir Touati

Aït Smaïl

Ouverture de plusieurs pistes agricoles

Dans la commune montagneuse d'Aït Smaïl, située à environ 65 km au Sud-est de la wilaya de Béjaïa, le processus du désenclavement en faveur des villages a été enclenché. En effet, bien que le chauvinisme persiste parfois chez les propriétaires de lopins de terre, lesquels se montrent très intransigeants lorsqu'il s'agit de toucher à leur bien terrien, le projet d'ouverture de pistes au milieu des bourgades est en bonne voie. L'Assemblée populaire communale a réussi le pari de faire

aboutir certains projets d'ouverture de pistes, malgré l'entêtement des uns et des autres. En effet, l'APC d'Aït Smaïl vient de faire le tracé d'une piste agricole qui sera d'un apport certain pour les paysans et les citoyens de toute la localité de Taregragt. L'intérêt général a primé, à l'issue d'une rencontre qui avait réuni les citoyens et les autorités locales, en vue d'obtenir les autorisations de passage et d'établir le tracé d'une nouvelle piste Tibesbasin - Ighil Ifalkan - lycée. «Nous avons réuni tous les pro-

priétaires de parcelles de terrain par où la nouvelle piste devrait passer. Nous avons fait en sorte de leur expliquer les enjeux de ce futur projet, et de convaincre ceux qui hésitaient à signer», dira un élu communal. Et d'ajouter: «Nous projetons de continuer ce projet au profit de tous les citoyens. Ce projet touchera au fur à mesure de nombreuses localités», précisa-t-il.

M. K.

TIBANE Revêtement de la route de Taourirt Plus de 1,6 milliard affecté



Le projet de revêtement du chemin communal desservant le village Taourirt, à partir du chef-lieu de la commune de Tibane,

vient de faire l'objet d'une attribution provisoire, ont informé les responsables de la municipalité. «L'avis d'appel d'offres ouvert,

dont a fait l'objet le projet, a été couronné de succès, dans la mesure où une entreprise a été retenue, conformément à la réglementation des marchés publics, délégation des services publics et aux critères du cahier des charges», a fait savoir un membre du staff aux commandes de la municipalité. Le marché est attribué, selon notre source, pour un montant de 16,25 millions DA, avec un délai contractuel de réalisation de 4 mois. Les travaux projetés, apprend-on, portent sur l'aménagement et le revêtement de cet axe routier, sur un linéaire de 1,8 km. Il est retenu au programme la construction d'ouvrages d'accompagnement ainsi que le reprofilage et le tapissage de la route en béton bitumineux. Les usagers de cette route, qui endurent les pires diffi-

cultés pour l'emprunter, attendent avec un mélange d'impatience et d'espoir l'exécution de ce projet, qui préfigure des perspectives réjouissantes. «La prise en charge de cette route délabrée a une double portée, car elle permettra de désenclaver le village Taourirt et celui de Takorabt», dira un citoyen du village Taourirt. «Notre chemin est dans un tel état de délabrement qu'il n'est plus qu'une collection de trous et d'aspérités. Pour ne rien arranger, un tracé étriqué et une succession de tournants ponctuent le parcours. Son aménagement arrive opportunément pour faciliter la circulation et nous épargner le danger qui nous guette à tout bout de champ», se félicite un autre habitant, routier de son état.

N. M.

AÏN EL-HAMMAM Après une semaine de vacances forcées

Les élèves reprennent le chemin de l'école

Après plus d'une semaine de vacances forcées pour certains, les lycées, les collèges et les écoles primaires de la région d'Aïn El-Hammam ont rouvert leurs portes aux enfants.



Il faut dire que depuis quelques années, une habitude, consistant à désertier les écoles dès les premiers flocons de neige, s'est installée dans la région. Ces absences «justifiées» lors des intempéries sont devenues «normales», même lorsque la poudre-

se n'entrave pas outre mesure les déplacements. Même les chérubins de retour de l'école expliquent leur absence par des phrases toutes faites : «c'est la

neige », ou «c'est le verglas ». Ceux-ci ne trouvent, pourtant, aucune difficulté à se rendre à pied en ville, à plusieurs kilomètres de leurs domiciles. Par

ailleurs, certains enseignants habitant très loin des établissements scolaires éprouvent les pires

difficultés à s'y rendre, même en temps normal. Ce qui perturbe, parfois, le fonctionnement des établissements de l'éducation. Bien que le verglas soit toujours un handicap à la circulation automobile et piétonnière, les élèves ont finalement rejoint les écoles, les lycées et les collèges, grâce à la bonne volonté de parents et des directeurs des établissements, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour les sensibiliser. Certains pères ont emmené les élèves jusque dans la cour de récréation du CEM de Ouaghzen, dont le directeur s'est déplacé jusqu'à la route nationale pour prier les élèves de regagner les classes. À Tillilit, les habitants ont rouvert la route du village jusqu'à la cour de l'école. Un volontariat a été organisé de nuit pour procéder au salage du chemin. Le lendemain matin, tous les enfants se sont présentés en classe. Toutefois, avec ce contretemps, l'on se demande comment les enseignants opéreront pour rattraper cette semaine de perdue. De toute façon, comme s'est plu à le répéter un parent, «il ne neige pas dans les classes».

Bouzeguène

Des locaux en état de dégradation

Les locaux à usage professionnel et artisanal lancés dans le cadre du programme mis en place par le président de la République, pour endiguer l'hydre du chômage, ne profitent décidément qu'aux malfaiteurs. C'est le cas de ceux construits au village de Houra, à quelques kilomètres du chef-lieu de daïra de Bouzeguène. Erigés sur une assiette un peu isolée des agglomérations, les locaux en question sont ouverts aux quatre vents du fait des actes de vandalisme qu'ils ont subis sous le regard indifférent et le laxisme des autorités locales. En effet, la quasi-totalité des unités, pour lesquelles des sommes d'argent considérables ont été dépensées, a été délestée de tout ce qui est transportable : portes, fenêtres, grilles extérieures, compteurs d'électricité et câbles d'alimentation électrique. «C'est une véritable perte pour la commune, particulièrement pour les jeunes chômeurs qui n'osent pas s'y aventurer malgré le besoin.

On aurait pu réaliser des centres commerciaux sécurisés et répondant aux exigences professionnelles des jeunes artisans au lieu de gaspiller ainsi l'argent du contribuable», s'indigne Boudjemâa, un habitant qui s'est plaint de l'état de dégradation dans lequel se trouvent les locaux avant même leur attribution. «Les quelques artisans bénéficiaires de ces espaces commerciaux ont fini par abandonner leurs projets en raison de l'insécurité qui y prévaut», a-t-il ajouté. En effet, à l'exception de ceux réalisés dans des sites stratégiques, plus de la moitié des locaux, faut-il le signaler, demeurent encore vides à cause de l'endroit où ils sont implantés. «Sur quelle étude les responsables de cette collectivité se sont-ils basés pour construire ces locaux dans des endroits aussi inappropriés qu'incommodes ?», s'interroge-t-on.

Aziz Alimarina

Béni Aïssi

Hausse surprise des prix de transport

Les transporteurs intervenant sur la ligne Béni Douala - Béni Aïssi ont augmenté les tarifs de transport depuis le début du mois de janvier. Prendre un fourgon pour Béni Aïssi depuis Béni Douala ou vice-versa coûtera maintenant 25 DA au lieu des 20 DA payés auparavant. Cette nouvelle a suscité la colère et le désarroi des citoyens, qui ont dénoncé cette augmentation qualifiée d'«illégal et non justifiée», surtout que, arguent-ils, les prix des carburants n'ont connu aucune augmentation récente des prix. «Nous sommes choqués de cette

nouvelle, les transporteurs ont revu les prix à leurs guises sans aucun motif valable. Personnellement, je ne vais plus prendre un fourgon, c'est fini ! J'emprunterai les bus qui arrivent depuis Tizi-Ouzou», lance, décidé, un citoyen. Déterminés à ne pas se «laisser plumer», les villageois ont interpellé les services concernés afin d'intervenir et mettre de fin à cette «anarchie qui gangrène le secteur des transports, notamment au niveau des petites lignes». «Pour une distance n'excédant pas les 1 km, je dois payer 25 DA ? C'est trop, ces

tarifs sont abusés et imposent une révision», dira un lycéen. Côté transporteurs, l'ont jugé l'augmentation «raisonnable», rappelant que, contrairement aux autres localités de daïra, en 2018, ils avaient maintenu le même tarif que ceux pratiqués en 2017. «Mais les innombrables arrêts observés sur cet axe et la cherté des pièces de rechange ont fini par nous miner. L'augmentation des prix s'est imposée comme une évidence», se défendent-ils, non sans préciser si cette hausse a été préalablement approuvée par les services compétents.

L. M.

Larbaâ Nath Irathen

Les coiffeurs augmentent leurs tarifs !



À Larbaâ Nath Irathen, depuis quelques jours déjà, le sujet de discussion ne tourne qu'autour de l'augmentation sensible des prix de divers produits, notamment ceux de large consommation. Mais le sujet qui fait moult discussions, reste la hausse des tarifs chez les coiffeurs ! En effet, depuis le 1er janvier de l'année en cours, le prix de la coupe de cheveux est passé de 200 à 250 DA pour les coupes adultes, de 150 à 200 DA pour les coupes enfants, barbe avec lame à 120 DA ou encore barbe avec tendeuse de 50 DA à 100 DA. Ces nouveaux prix ont été décidés lors d'une assemblée à laquelle ont pris part l'ensemble des coiffeurs de la localité en question. «Effectivement, les clients découvrent avec amertume les nouvelles tarifications placardées au niveau de chaque salon de coiffure qui s'ajoutent à la longue liste des hausses de prix», dira un coiffeur apparemment peu convaincu de la nouvelle décision, notamment celles des coupes enfants qui passent de 150 à 200 DA. Et d'ajouter : «Il faut penser un peu aux pères de famille qui viennent avec deux ou trois enfants ! Leurs visages changent de couleur au moment de découvrir l'ardoise, avec une note de 600 DA. Ces papas ne seront certainement pas contents et je me mets à leur place». Avant même d'achever sa phrase, un quadragénaire lui emboîta le pas, affirmant que «ces hausses tombent au mauvais moment, car les temps sont rudes».

Youcef Ziad.

Ahnif

Insalubrité
au chef-lieu

Le chef-lieu municipal d'Ahnif, situé à 40 km à l'Est de Bouira, manque cruellement de dévidoirs métalliques et autres bacs à ordures. Conséquemment, des dépotoirs sauvages y voient le jour de façon inquiétante, provoquant une pollution alarmante. En effet, les poubelles brillent par leur absence dans cette localité, habitée par environ 4 000 âmes, parmi l'un des anciens centres urbains de la vallée du Sahel créés par la France coloniale, pour contrôler les habitants et couper les vivres aux combattants. En arpentant les ruelles de cette petite agglomération, il a été constaté l'absence de bacs réservés à la collecte des ordures ménagères. Toutefois, en place et lieu, il y a des demi-fûts métalliques qui recueillent les déchets ménagers. Seulement, ces récipients ne sont pas adaptés à cette opération, car ils finissent toujours par déborder sur les trottoirs, créant des amoncellements de débris pas très beaux à voir. En se répandant, les débris enlaidissent les lieux en empestant à des dizaines de mètres à la ronde, en plus d'attirer les bêtes errantes à la recherche de nourriture. «Il serait préférable de procéder à la dotation du chef-lieu communal de bacs à ordures pour lutter contre la prolifération des dépotoirs sauvages. Je constate, infligé, l'absence de dévidoirs métalliques, seuls à même d'atténuer et de permettre une collecte optimale des ordures ménagères avant leur ramassage par les éboueurs», préconise un habitant d'Ahnif centre. Par ailleurs, il est à déplorer le jet à tout-va des déchets légers sur les trottoirs et la chaussée de ce village. Des sachets en plastique, des paquets usés de cigarettes, des papiers-mouchoirs,... jonchent la rue principale du chef-lieu, notamment la place publique Bakiri Ali, où se tient chaque jour un marché des fruits et légumes, de volailles et de produits de quincaillerie. Lorsqu'ils «lèvent le camp», les marchands ambulants laissent des fatras de déchets qui s'amoncellent ici et là sur cette place qui jouxte l'école primaire Boubi Ali. Les abords de la RN5, passant par cette localité, et les rives de l'oued Sahel, situé à la lisière d'Ahnif, sont jonchés de débris solides.

Y. S.

Ath Bouali

Festival national du dessin sur murs



Le village Ath Bouali, situé à trois kilomètres à l'Est du chef-lieu de la commune d'Ath Mansour, à l'Est de la wilaya de Bouira, a abrité, à l'occasion de la célébra-

tion de Yannayer, le Festival national du dessin sur murs. Placé sous le thème «La culture et le patrimoine amazighes», le festival, qui en est sa première édition, est la premiè-

SAHARIDJ Route délabrée, absence de transport...

Le village d'Illiten, dans la commune de Saharidj, est situé en haute montagne, à près de 1 000 mètres d'altitude.

Avec ses 3 000 âmes, le village affiche, en plus de son isolement, un lugubre décor d'abandon, à commencer par l'unique route reliant à la RN30 (M'Chedallah - Tizi-Ouzou). Cette voie d'accès prend forme à Ath Hamadh et traverse tout le village, du nord au sud, pour faire jonction avec le chemin de wilaya n° 98, à hauteur d'Assif Assemadh, dans la commune de M'Chedallah. La route est complètement délabrée, notamment depuis le passage du réseau du gaz naturel. Le manque d'entretien et l'absence d'un système de drainage des eaux pluviales sont à l'origine de la dégradation de cette route, qui semble avoir subi un véritable «pilonnage». Comme toutes les venelles de montagne, celle-ci n'a pas résisté longtemps au déchaînement des éléments de la nature. Il faut souligner que l'ensemble des infrastructures d'utilité publique, telles que l'école primaire et l'unité de soins, sont dans le même état de dégradation. Cette situation est causée par les agressions climatiques extrêmement violentes sur ces hauteurs du flanc Sud-ouest de Tamgut. L'état de la route en question a dissuadé

Illiten isolé



les transporteurs de voyageurs, intervenant sur la ligne Illithen - M'Chedallah, de continuer leurs activités, ce qui a un peu plus isolé les villageois. Chaque jour, les habitants de ce patelin trouvent toutes les peines du monde à rejoindre leurs domiciles le soir. Le problème du transport se pose aussi le matin, surtout pour les villageois qui travaillent à Saharidj, M'Chedallah ou Bouira. Les lycéens et les étudiants en souffrent aussi. Au sorties nord et sud du village, des citoyens guettent chaque jour le passage d'automobilistes pour espérer rallier leurs

lieux de travail ou les écoles. A cause de toutes ces contraintes auxquelles s'ajoutent l'éloignement des établissements scolaires du deuxième et troisième cycle et un chômage galopant, plus de la moitié des villageois ont plié bagage, pour s'installer dans des régions «plus clémentes», particulièrement dans les plaines du Sahel. Des localités comme Azaknoun, Hagui, Mloua... ont vu le jour ces dernières décennies, étant peuplées par des milliers de villageois d'Ath Illiten. A Hagui, des vergers à perte de vue sont cultivés par les villageois.

D'aucuns parmi ces derniers répètent que ce n'est pas de gaîté de cœur qu'ils ont quitté leur village natal, ayant été poussés par les difficultés rencontrées au quotidien. Dans la plaine, l'accès aux soins et aux différentes commodités de base est plus facile. «L'opération de remise en état de la route d'Ath Illithen doit bénéficier d'une priorité absolue pour réduire le calvaire vécu au quotidien par les villageois, qui prennent leur mal en patience sans jamais se plaindre», est-on unanime à réclamer.

Oulaid Soualah

VALLÉE DU SAHEL Gel, verglas, brouillard, froid...

Dur quotidien des villageois

Il sévit un froid glacial ces jours-ci dans la vallée du Sahel. Il gèle pratiquement toutes les matinées, lors desquelles les travailleurs et les élèves, obligés de se lever tôt, font face à un froid sibérien. Le gel commence à «frapper» dès la tombée de la nuit, pour s'accroître à mesure que l'aube approche. Les températures chutent drastiquement et l'atmosphère est glaciale. Au petit matin, les lève-tôt constatent le gel de flaques d'eau que certains s'amuse à craqueler en provoquant de petits crépitements agréables à

entendre. Dans les rues des différentes localités situées dans la vallée du Sahel, des groupes de citoyens, entre élèves et travailleurs, s'agglutinent devant les arrêts de fourgons sous un froid de canard. Il faut s'habiller chaudement, très chaudement, pour se prémunir contre le froid polaire qui balaye cette contrée. Le brouillard «s'invite», pour sa part, chaque matin, pour durer quelques dizaines de minutes après le lever du soleil, surtout dans les zones humides, comme il est le cas pour les localités de Chorfa et

M'Chedallah, traversées par l'oued Sahel. Cette situation n'est pas sans créer de véritables dangers, surtout pour les automobilistes, la chaussée étant glissante car «enduite» d'une couche de verglas. La circulation automobile devient dangereuse et laborieuse. Il faudra beaucoup de vigilance et de prudence pour afin de rouler en toute sûreté, autrement c'est l'irréparable ! A Aghbalou, l'on déplore déjà plusieurs cas de chutes en raison du verglas. Il y a lieu de relever ce manque de prévention et de lutte contre le verglas à Bouira, sachant que l'opération du salage, action de répandre des quantités de sel sur la chaussée pour faire fondre la couche de verglas, n'est nullement entreprise dans toute la wilaya. Même le couvert végétal, notamment les arbres fruitiers et les maraichages, souffrent de la gelée et des températures basses qui altèrent fruits et feuillages. Beaucoup de paysans constatent, impuissants, ces dommages.

Y Samir.

La DSP de
Bouira nous écrit

En réponse à l'article paru en page 10 en date du 09/01/2019, et intitulé «Raffour, Unité de soins : Y a-t-il régression dans les prestations ?», je vous informe que la panne d'électricité a été signalée le 04/01/2019 et toutes les mesures nécessaires ont été prises, à savoir la récupération des vaccins et leur transfert vers la polyclinique de M'Chedallah et la réparation de la panne. Et en ce qui concerne les soins dentaires, la salle de soins a enregistré, durant le 4e trimestre de l'année 2018, 49 consultations et 73 extractions.

Hocine Khaled

TIZI-OUZOU Son spectacle musical est prévu aujourd'hui

Amar Amarni en vernissage depuis mercredi

Le vernissage de l'exposition de l'artiste Amar Amarni se déroule depuis mercredi dernier, au niveau de la salle *Zemirli* de la maison de la culture *Mouloud Mammeri*.



L'évènement culturel a été rehaussé par la présence de la directrice de la culture, du conservateur des forêts, du directeur de la maison de la culture, de la responsable de la cinémathèque, de nombreux artistes peintres et comédiens de la wilaya et de la chanteuse croate Jasmina Petrovic. Cette exposition, qui se poursuivra encore demain, propose 13 œuvres de grandes dimensions, partagées en trois séries, abordant le terrorisme, l'enfance et la main. Une des peintures a illustré la pochette du dernier album du chanteur Ali Ideflawen. L'artiste peintre, visiblement très marqué par la période de la décennie noire qu'a vécu l'Algérie, a su transmettre ses émo-

tions sur du papier kraft en utilisant la technique mixte gouache et principalement acrylique avec de la peinture à l'huile dans cette exposition réalisée entre 2000 et 2003. Amarni nous fait voyager, tantôt à travers l'innocence des enfants, tantôt à travers le patrimoine de la Kabylie. Sur l'un des tableaux «La waada», quatre enfants sont assis autour d'une djefna, dégustant du couscous. Sur une autre, des enfants portent du bois sur leur dos. Sur un autre tableau, il nous fait replonger

dans le drame qu'a vécu l'Algérie, une fille égorgée à Bentelha. Sur un autre, trois filles, l'une à une tête de squelette. Dans son allocution, Nabila Goumeziane, directrice de la culture, dira : «Nous sommes heureux de recevoir Amar Amarni qui connaît bien la Maison de culture. Il fut un élève du défunt Hocine Hettal. C'est une fierté pour nous de le recevoir. C'est un artiste multiple qui a fait ses preuves de l'autre côté de la méditerranée et qui est revenu chez lui, pour nous gratifier de son

savoir faire, que ce soit dans la peinture, le chant, la musique ou le cinéma». Parlant des œuvres de l'artiste, la directrice dira : «Il évoque notamment la maison kabyle, pas seulement le bâti, mais tout ce qu'elle recèle comme traditions, culture et identité». La chanteuse soprano croate, Yasmina Petrovic, de formation classique et moderne, parlera de son duo avec Amar Amarni : «Je suis l'invitée du concert de Amar Amarni qui se déroulera samedi prochain (aujourd'hui ndlr), à la maison de la culture de Tizi-Ouzou. Je fais de la musique interculturelle, c'est un honneur pour moi de venir chanter ici. J'interpréterai quatre chansons : une dans ma langue maternelle le croate, une en kabyle, une en espagnol et une en anglais». Rappelons que l'artiste aux multiples talents animera un spectacle musical, aujourd'hui, à 14h, à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

Biographie

Amar Amarni est un peintre, chanteur, musicien et cinéaste né en 1973 à Tizi-Ouzou. Il a obtenu ses diplômes à l'école supérieure des beaux-arts d'Alger et de l'école supérieure des arts à Marseille en France. L'art de Amar utilise un large éventail de thèmes avec une touche originale, et de rythmes prévenant principalement d'Afrique du nord, des montagnes et du désert, traditionnels et modernes, gnawi ou chaabi, mélangés à

d'autres rythmes :rock, folk et contry .Il a enregistré ses propres compositions et sorti les albums "orange makes me happy", "kani kani "et "live à la ligne 13".Il a fait un grand nombre d'expositions d'art, de concerts et de projections dans plusieurs festivals, dans différents pays tels que :Algérie, Maroc, France, Espagne, Allemagne, Finlande, Tunisie, Canada, Etats-Unis et Australie .

AMAR AMARNI, peintre et chanteur

«Je m'éloigne des contraintes qui oppriment»

En marge de son vernissage à la Maison de la culture, Amar Amarni dévoile dans cet entretien, les secrets de son travail.

La Dépêche de Kabylie:
Vous avez fait trois séries de tableaux traitant respectivement de la décennie noire, de l'enfance et de la main. Quel est le lien?

Amar Amarni : C'est lié à des périodes que j'ai vécues, à des sensations. J'ai par exemple revécu mon enfance à travers les tableaux que j'y ai consacrés, sans regrets ni nostalgie. C'est tout ce que je porte en moi qui se manifeste dans ma production artistique, pas seulement en peinture, mais aussi dans la musique et les films. Une façon de m'éloigner des contraintes morales et sociales qui oppriment la fraîcheur de l'enfance et de l'innocence.



ce.

Et concernant la décennie noire ?

La décennie noire, je l'ai vécue, comme des millions d'Algériens. Une immensité de sensations qu'on ne peut pas refouler. Pour moi, en parler fait partie du processus thérapeutique. Nous avons tous vécu un traumatisme. Il y a des scènes évocatrices, il y a des images, ce n'est pas destiné à des personnes bien précises, pas forcément à cette fille de Bentelha. C'est une sorte d'hommage à toutes les victimes et à tous ceux qui ont vécu ce traumatisme. Dans la série qui parle d'autodestruction, l'objectif est de responsabiliser l'homme par rapport à ses actes. C'est ce qu'évoque cette exposition qui est un fragment de «Amart-expérience» (Amar, art et expérience).

Pourquoi avoir utilisé le papier kraft ?

J'ai toujours utilisé le papier kraft.

Je peux mixer plusieurs techniques sur ce support. Il a également la caractéristique d'absorber la matière, ce qui permet de mélanger ses médiums avec facilité pour donner forme à des images ou à des idées.

Avez-vous exposé à l'étranger ?

J'ai en effet exposé en Espagne, en France, en Finlande, en Allemagne, en Tunisie. J'ai aussi maintes fois exposé à Alger, mais c'est la première fois que j'expose chez moi et je suis très heureux.

Parlez-nous de vos débuts...

J'ai fait mes premiers cours de dessin à 14 ans, à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, mais j'ai commencé à dessiner depuis l'âge de 3 ans. J'ai suivi des cours avec le défunt Hocine Hettal. J'ai fait une année de dessin et à l'époque j'ai vu de très belles expositions. Je me rappelle notamment une exposition qui m'a marqué, même si je ne me souviens plus de l'artiste.

Dites-nous un peu plus sur vos autres activités, le spectacle

de samedi (aujourd'hui ndlr)...

Pour la première partie, ce sont mes films artistiques qui seront projetés. Dans la deuxième, ce sera du chant et au milieu de tout ça il y aura une invitée surprise. Une artiste croate, qui s'appelle Jasmina Petrovic, me rejoindra pour un duo qui s'intitule «La spirale du temps». Ce projet est le fruit d'une rencontre artistique et humaine. Il repose sur deux voix et un ou deux instruments maximum. La chanson est inspirée de mon patrimoine berbère et de la culture de Jasmina.

Vos projets ?

J'en ai plusieurs. Certains sont à mi-chemin. Je suis aussi en train de travailler sur un nouvel album qui sortira prochainement. Je pense que ça va être une belle aventure et je continue à raffiner cette «expérience d'Amar» pour la parfaire, esthétiquement et artistiquement.

Entretien réalisé par Sonia Illoul

Architecture amazighe

Plaidoyer pour son introduction à l'université

Les participants au colloque international sur l'architecture amazighe, dont les travaux ont pris fin dans la soirée du mardi dernier, ont plaidé pour l'introduction de la matière "architecture amazigh" dans le système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les autres recommandations émises à la clôture du colloque, organisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) en collaboration avec l'association nationale des architectes, ont porté sur la nécessaire introduction du thème du patrimoine architectural dans les manuels scolaires, la création d'une unité de recherche en patrimoine et architecture amazighe avec toutes ses diversités à l'échelle nationale dans une première étape puis son élargissement au niveau maghrébin en vue d'élaborer un dictionnaire de terminologie unifiée de cette spécialité. Les participants ont également recommandé la conception d'un atlas maghrébin de tous les sites portant une spécificité locale, en plus de l'élaboration d'un plan commun entre les ministères concernés pour la réhabilitation et la restauration des espaces anciens en vue de les exploiter comme pôles touristiques et la mise sur pied d'un programme d'activités d'une durée d'une année et dédié au patrimoine amazighe. Cette rencontre a donné lieu à d'autres propositions dont l'élargissement de ce genre d'initiatives à d'autres wilayas en vue de valoriser les éléments du patrimoine urbain ancien et islamique, en association avec des instances spécialisées, de la société civile. La deuxième édition de ce colloque international se déroulera à la fin de l'année 2019 à Nâama. Pour rappel, cette rencontre d'une journée, s'est déroulée au palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, avec la participation d'universitaires algériens et de certains pays arabes. Elle a été marquée par des communications traitant de l'architecture amazighe en Algérie et d'autres pays comme la Tunisie et le Maroc, du bâti numide de la région de la Hodna, de l'urbanisme rural et des modèles architecturaux du M'zab, des Aurès et des Ksour du Sahara algérien.

Cruelle malchance

(65ème partie)

Résumé

Nabil, agent de l'éducation dans un lycée, veut épouser Amina, sa jeune collègue mais celle-ci, bien qu'elle n'y voie pas d'inconvénient, hésite à parler de lui à sa mère, pour des raisons complexes qu'elle n'ose pas divulguer au jeune homme. Comme celui-ci l'a relancée plusieurs fois, elle lui promet d'aborder le sujet avec sa mère durant le week-end. Un week-end qui commence par une visite à la clinique où sa sœur aînée vient de mettre au monde une petite fille. À cette occasion, l'accouchée a reçu un grand bouquet de fleurs dont elle ne connaît pas l'origine. En fait, c'est Nabil qui est derrière ce bouquet de fleurs par le biais duquel il voulait obliger Amina à évoquer son existence à sa mère et ses nobles intentions. La jeune fille finit par parler du jeune prétendant à sa mère et cette dernière lui signifie qu'il est hors de question qu'elle se marie avec le «premier venu».



Quand Nabil eut atteint le sol, il ressentit une douleur aiguë dans le dos. Pendant un moment, il s'était retrouvé dans le même état que celui qui venait de s'arracher d'un long sommeil. Il avait les yeux ouverts mais il ne voyait que des formes sur lesquelles il serait incapable de mettre un nom. Soudain, il commença à entendre des voix: les formes qu'il voyait parlaient. Une des formes dit aux autres: -Ne me dites pas qu'il est tombé du balcon!
- Si ! Il est tombé de mon balcon...
- Heureusement qu'il n'est pas tombé du mien...
- C'est vrai, s'il est tombé du 4e, il n'aurait aucune chance

de s'en tirer...

- Et heureusement qu'il n'est pas tombé sur les pics en fer de la clôture de la cité.

- Bon, au lieu de bavarder, emmenons-le à l'hôpital... je vais avancer la voiture.

- Non, pas dans ta voiture, il faut appeler une ambulance, il ne faut jamais transporter un blessé n'importe comment. S'il a des fractures, elles risquent de s'aggraver, on peut même le tuer en le transportant de manière maladroite.

- Vous vous demandez comment il faut le transporter alors qu'il est peut-être mort... Nabil parla alors :

- Non, je ne suis pas mort... enfin pas encore, cela devait arriver... Dès que je suis

monté dans votre voiture pour venir ici, j'ai senti une inquiétude et une angoisse que je n'avais pas éprouvées auparavant et que je n'arrivais pas à m'expliquer. Maintenant, je l'ai l'explication! Je devais avoir un accident et cet accident devait être mortel... je vais bientôt mourir...

- Moi, j'ai compris ce qui s'est passé, fit une voix que Nabil malgré sa demi-conscience avait identifiée comme étant celle du locataire du premier étage.

- Qu'est-ce que tu as compris ?

- J'ai compris que c'est le voisin d'en face qui l'a fait tomber avec son mauvais œil.

- Ah ! Oui, tu as raison. Il n'arrêterait pas de le regarder.

Cela devait arriver.

- Non. Ce n'est pas le mauvais œil de votre voisin qui m'a fait tomber du balcon. Cela devait arriver, je vous dis. Depuis le début, j'étais angoissé et inquiet. Cela devait arriver, mais j'ai été incapable de comprendre le message que le destin m'a envoyé. Au loin se fit entendre la sirène d'une ambulance. Nabil se demanda combien de temps il resterait à l'hôpital et au PV d'installation qu'il devait signer dans quelques jours au lycée à l'occasion de la nouvelle rentrée. Il pensa aussi à sa famille qui commencerait à s'inquiéter dès 20h, l'heure à laquelle il rentrait d'habitude.

N. N. S. (à suivre...)

(Un conte de la haute Kabylie)

La vieille outre

Histoires et légendes
de chez nous

(11e partie et fin)

Résumé

Après avoir répudié plusieurs femmes, Ouhrich veut se remarier une énième fois mais désormais aucune famille ne veut de lui comme gendre. Il consulte un vieil homme qui l'avait souvent bien conseillé mais celui-ci, cette fois, lui fait savoir que son problème est très délicat. Mais Ouhrich qui a plus d'un tour dans son sac finit par trouver la solution : épouser une femme divorcée. Et il ne tarde pas à en trouver une. Celle-ci plaît à sa mère parce qu'elle est forte et besogneuse au point où elle dit à son fils qu'elle avait l'impression d'avoir dix brus.

Pendant ce temps, Ouhrich travaillait son champ tout en se promettant de faire un saut à la maison dès que le soleil aurait atteint le zénith. Sa femme cuisinait très bien et ce serait de la folie de rester sans manger jusqu'au dîner. Il rentra donc à la maison à la mi-journée et sa femme lui dit dès qu'elle l'eut vu :
- Aujourd'hui, j'ai accompli une bonne action.
- Je sais ce que tu as fait : tu nous as préparé le mets que tu réussis le mieux et nous allons

te goûter pour la première fois.

- Non, ce n'est pas ça : j'ai réussi à convaincre de vieux pèlerins de prier pour toi, pour ta mère, pour mes parents et pour moi-même lorsqu'ils seront arrivés à la Mecque.

- Ah ! Oui ? Et que leur as-tu donné en échange parce que je sais qu'ici-bas rien ne se donne gratuitement.

- Rien !

- Comment ça rien ? Ce n'est pas possible... On n'a rien sans rien.

- J'ai donné, à l'un d'entre eux, la vieille outre qui se trouve à Taaricht.

- Quoi ? Mais tu es folle, femme ! Maudit soit le jour où je t'ai ramenée !

- Mais pourquoi te mets-tu en colère ? Cette outre est toujours à la même place depuis que je suis arrivée dans cette maison et jamais je n'ai vu quelqu'un l'utiliser. Même que ta mère m'a dit que j'ai bien fait de nous en avoir enfin débarrassés.

- Ce n'est pas ma mère que tu as épousée ! Ce n'est pas elle qu'il faut écouter.

- Oh ! Mais tu en fais une histoire pour une vieille outre, intervint la mère
- Ah ! Oui ? J'en fais une histoire hein ? Tu sais ce qu'il y avait dans cette vieille outre, mère ?

- Oui : des fourmis et quelques autres insectes.

- Non, il y avait des pièces d'or ! Dix pièces d'or que maintenant je vais essayer de récupérer... Mais auparavant, donne-moi l'outre neuve que j'ai ramenée du marché il y a quelques jours.

Ouhrich prit l'outre neuve, monta sur son âne et sortit du village. Il rencontra quelques hommes revenant du souk et leur demanda s'ils n'avaient pas vu de vieux pèlerins.

- Oui, lui répondit un des hommes, nous les avons vus, ils se dirigent vers l'Est. Ils se déplacent lentement, tu n'auras aucune peine à les rattraper.

Ouhrich les rattrapa au bout d'un moment. Il les salua et leur dit :

- J'ai une outre neuve et j'aimerais l'échanger contre une vieille.

Un vieil homme sortit du groupe.

- J'ai une vieille outre et je suis prêt à l'échanger contre une neuve, mais à condition que tu me dises pourquoi tu veux procéder à cet échange.

- Je suis un peu fou et je n'aime pas ce qui est neuf.

Les vieux pèlerins éclatèrent de rire et celui qui avait la vieille outre la rendit à Ouhrich qui lui donna la neuve en échange.

Dès qu'il se fut éloigné d'eux, Ouhrich vérifia le contenu de l'outre et y trouva les pièces d'or. Il put alors lâcher un long soupir de délivrance.

Mais une fois à la maison, il répudia sa nouvelle épouse en lui disant :

- Ton premier mari à raison, tu portes malheur aux gens et tu peux les ruiner. Va-t-en ! J'ai d'autres chats à fouetter que de passer mon temps à te surveiller.

N. N. S. (Fin)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2019
Immatriculation Fiscal: 0.96216019044817

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Acquisition des équipements cantine scolaire

LOT N°01 : tables, chaises de cantine - LOT N°02 : Equipement de cuisine

Les soumissionnaires spécialisés et intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges gratuitement, auprès du Siège de la Wilaya de Médéa, sis boulevard de l'ALN, Direction de l'Administration Locale Service de l'Animation Locale Bureau des Marchés et Programmes. Pour un montant de 2.000.00 DA. Versé au trésorier de la wilaya.

Les offres, doivent être accompagnées les pièces suivantes :

a) Dossier de Candidature :

- La déclaration de la candidature portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- La déclaration de probité, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés, légalisés par un notaire.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
- Copie de registre commerce égalisé par CNRC
- Copie d'attestation d'immatriculation fiscale
- Copie d'Extrait de Rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
- Extrait de casier judiciaire du dirigeant (Moins de 03 mois).
- Attestations de mise à jour des cotisations CNAS - CASNOS - (Valables lors de l'ouverture des plis).
- Liste des moyens matériels justifiés par cartes grises + assurance + fiche du contrôle technique au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2017.
- Copie des attestations des références professionnelle.
- Fiche technique du produit proposé comportant les caractéristiques technique + échantillons.
- Engagement pour le délai de garantie portant signature et cachet du soumissionnaire.
- Reçue de paiement de cahier des charges.
- Planning de livraison, portant signature, date et cachet.

L'Offre Technique Comprendra :

- La déclaration à souscrire portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant signature, date et cachet et à la dernière page, la mention manuscrite lu et accepté.
- Mémoire technique justificatif portant signature, date et cachet.

L'Offre Financière Comprendra :

- La lettre soumission, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Analyse des prix globale et forfaitaire.

Le dossier de déclaration de la candidature, l'offres techniques et l'offre financières, doivent être déposées chacune dans une enveloppe séparée, cachetées, portant la non du soumissionnaire ainsi que la mention (Dossier de candidature), (offre technique), (offre financière), l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

« N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/2019 pour

A MONSIEUR /LE WALI DE LA WILAYA DE MEDEA -DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE-

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Médéa,

La date limite de dépôt des offres, est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux notamment le BOMOP à (14.00) heure.

Les soumissionnaires, sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui aura lieu le 1^{er} jour ouvrable qui suit la date limite de dépôt des offres le à quatorze heure (14.00h) heures au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Médéa.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) Mois à compter de la date limite de la préparation des offres.

PILE WALI

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION D'ADMINISTRATION LOCAL

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMAL N° :/2018
Réservés aux micros entreprises

La direction d'administration local de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'offre-ouvert avec exigence de capacité minimal concernant la réalisation des travaux suivant :

Commune	LOT	Site	Nature Des travaux
Djelfa	LOT N°01 : bloc 01+02+03+04	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°02 : bloc 01+02+03+04	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°03 : bloc 05+06+07+08+10+11	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°04 : bloc 09+12+13+14+16+17	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°05 : bloc 15+18+19+20+21+22+23	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°06 : bloc 01+02+03+04	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°07 : bloc 25+26+27+28+29+30+31	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°08 : bloc 32+33+34+35+36	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°09 : bloc 24+37+48+49+50+51+52	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°10 : bloc 38+39+40+41+42	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°11 : bloc 43+44+45+46+47	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades et réfection des cages d'escalier
Djelfa	LOT N°12 : bloc 07+16+17	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°13 : bloc 32+42+44	Site / Cité 300 logts (Sliman Amairat)	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°14 : bloc 01+02+03	Site / Cité 20 logts (Sliman Amairat)	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°15 : bloc 1+2+3+4+5+6+7	Site / Cité 67 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°16 : bloc 22-23+24+25+26+27	Site / Cité 106 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°17 : bloc 28+29+30+31+32+33+34	Site / Cité 106 logts (Sliman Amairat)	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°18 : bloc 89+67+65+53	Site / Cité EL WIAAM	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°19 : bloc 148+149+151+154	Site / Cité EL WIAAM	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°20 : bloc 158+168+187	Site / Cité EL WIAAM	(Etanchéité des terrasse)
Djelfa	LOT N°21 : bloc 5+6+7+8+9+10+11+12+13	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°22 : bloc 14+15+17+18+19+20+21+22	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°23 : bloc 39+40+41+42+43	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°24 : bloc 44+45+46+47+48+49	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°25 : bloc 54+55+56	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°26 : bloc 57+58+59+60+61+62+63	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°27 : bloc 64+65+66+67+68	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°28 : bloc 69+70+71+72+73+74+75	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°29 : bloc 76 +77 +78+79+80+81+82+83	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°30 bloc 97+ 98+99+ 100+ 101+ 102+ 103	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°31 bloc 104+105+106+107+108	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N° 32 : bloc 121+122+123+124+125+126+127	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°33 : bloc 01+02+03+04+05+06+07+08+09+10+11	Site /Cité 60 LOGTS EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°34 : bloc 15+ 16+ 17+ 18+ 19+20+21	Site /Cité 32 LOGTS EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°35 : bloc 150+ 151+152+153+154+155+156	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°36 bloc 157+ 158+ 159+ 160+ 161+ 162+ 163	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N° 37 bloc 164+165+166+167+168+169+170	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°38 bloc 171+ 172+ 173+ 174+ 175+176 177	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°39 : bloc 178+179+187+188+189	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°40 : bloc 190+ 191+ 192+ 193+ 194+ 195+ 196+ 197	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°41 : bloc 198+199+200+201 +202	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°42 : bloc 203+204+205+206+207+208+209	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°43 : bloc 210+211+212	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)
Djelfa	LOT N°44 : bloc A+B	Site / Cité EL WIAAM	(Ravalement De Façades)

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités:

1- Capacités professionnelles : Le soumissionnaire de ce lot doit justifier la qualité de micro entreprise (dans le domaine du BATIMENT) par décisions d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières pour les entreprises exerçant sous forme de micro entreprises créés dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et de la C.N.A.C.

Ou les micro entreprise Qualifiés à la catégorie une (01) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire en hydraulique. Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour UN (01) lot au maximum.

L'évaluation des offres se fera lot par lot selon l'ordre des lots prévu, ci-dessus

N/B : Pour les micros entreprises doit justifier position tendance banque (art 87-15/247) pièces demandées

I - Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ; à savoir :

a/ **Capacités professionnelles** : certificat de qualification et de classification, en cours de validité - Décisions d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières pour les entreprises exerçant sous forme de micro entreprises créés dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et de la C.N.A.C.

b/ **Capacités financières** : Les bilans des trois (03) années (2015, 2016 et 2017) visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques.

c/ Capacités techniques :

- **Moyens humains** : Liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement et appuyée par une déclaration d'affiliation et les diplômes sont exigés, et la présentation d'une attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclarés.

- **Moyens matériels** : Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété ou en leasing) ou contrat de location, factures d'achat ou toutes autres pièces réglementaire.

- **Références professionnelles** : Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

II - Offre technique contient :

- Déclaration à souscrire ; dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Un mémoire technique justificatif, dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

III/ L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire ;
- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière).

Conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :
A Monsieur le directeur d'administration local de la wilaya de Djelfa cité 05 juillet djelfa
APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL
N°/...../2018

Site :

« Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres »

Les offres doivent être déposées le (08) huitième jour de 08.00H à 12.00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, -si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant: les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14.00H au siège de la direction d'administration local. ; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

ANGLETERRE Son bilan à Manchester, la vente de Salah...

Mourinho règle ses comptes !

Licencié par Manchester United au mois de décembre, l'entraîneur José Mourinho compte bien retrouver un banc de touche prochainement.



En attendant, le «Special One» a tenu à répondre à certaines critiques reçues durant sa carrière. Le 18 décembre dernier, Manchester United officialisait le licenciement de son entraîneur José Mourinho en raison de résultats décevants, mais aussi parce qu'une fracture avait été constatée avec certains cadres du vestiaire. Et lors d'une interview accordée à BeIN Sports, le «Special One» a tout de même tenu à défendre son bilan à la tête des Red Devils, qu'il a pris en main au début de la saison 2016-

2017. «Je considère que l'une des plus belles réussites de ma carrière est d'avoir terminé deuxième avec United lors de ma deuxième saison là-bas. Les gens vont dire que je suis fou parce que j'ai remporté énormément de titres et que l'une de mes meilleures performances est une deuxième place mais, en coulisses, les gens ne savent pas ce qu'il se

passe vraiment. Nous analysons les choses sous des perspectives différentes», a confié le Portugais à nos confrères. Lors de son départ du Real Madrid en 2013, Mourinho avait adopté la même stratégie pour vanter son bilan. Presque six ans plus tard, rien n'a changé : «Les gens l'oublient parfois parce que la Ligue des Champions accapare toute

l'attention, mais nous avons tout de même remporté la Coupe du Roi et une Liga record en 2012, avec 100 points. Pour engranger autant de points, vous devez remporter de nombreux matchs et marquer beaucoup de buts !». «On parlait de nous comme une équipe défensive, mais un mensonge répété 1000 fois reste un mensonge», a ajouté Mourinho. Le Portugais a également tenu à se justifier sur un autre point noir de sa carrière, alors qu'il officiait à Chelsea : la vente de Mohamed Salah à l'AS Roma en 2016, pour un peu plus de 15 M€. Et, là encore, le technicien lusitanien a du répondre... «Ils veulent faire de moi l'entraîneur qui a vendu Salah, alors que je suis celui qui l'a recruté. C'était un gamin à Bâle, j'ai analysé son jeu et j'en suis tombé amoureux. Je l'ai recruté, j'ai poussé le club à l'acheter. Mais la décision de le vendre n'était pas la mienne, alors que celle de l'acheter, si», a conclu Mourinho. Aujourd'hui, l'Egyptien brille de mille feux avec Liverpool, tandis que Mourinho va devoir batailler pour retrouver un banc de touche prestigieux.

Tottenham

Kane absent jusqu'en mars

L'attaquant vedette de Tottenham Harry Kane, touché à la cheville gauche dimanche lors de la défaite contre Manchester United (1 - 0), sera absent jusqu'à début mars, a annoncé mardi son club de Tottenham. «Nous pouvons confirmer que Harry Kane a des lésions ligamentaires à la cheville gauche (...) L'attaquant continuera d'être surveillé par notre personnel médical alors qu'il commence sa rééducation et devrait reprendre l'entraînement début mars», a écrit le club sur son site internet.

Manchester United

Un salaire doublé pour Rashford ?

Sous contrat jusqu'en 2020, Marcus Rashford (21 ans, 19 matchs et 7 buts en Premier League cette saison) va recevoir une proposition de prolongation de la part des dirigeants de Manchester United. D'après le Mirror, le club mancunien va proposer un salaire hebdomadaire d'environ 170 000 euros à l'attaquant international anglais, soit le double de ce qu'il gagne actuellement. A l'instar de plusieurs de ses coéquipiers, Rashford a retrouvé des couleurs depuis l'arrivée d'Ole Gunnar Solskjaer sur le banc de MU, avec 4 buts en six matchs. Le Real Madrid et la Juventus Turin suivent de près ses prestations.

Olympique Marseille

Mario Balotelli en prêt ?

L'Olympique de Marseille étudie bien la possibilité de recruter l'attaquant de Nice, Mario Balotelli (28 ans, 10 matchs en L1 cette saison), sous la forme d'un prêt cet hiver, en précisant qu'il pourrait s'agir d'un prêt payant. De cette façon, Marseille dédommagerait le Gym qui continuerait à rémunérer l'ancien Interiste. L'idée est d'éviter un transfert qui ferait perdre à l'Italien l'avantage fiscal du régime des imparties (possibilité pour les salariés étrangers de soustraire 30% de leur rémunération de base à l'impôt). Sur le papier, le plan a l'air bien échafaudé mais il reste «risqué légalement», affirme le quotidien sportif en estimant que les chances de voir cette hypothèse prendre forme restent donc très minces. Pour enfin recruter Super Mario, l'OM va visiblement devoir trouver une autre alternative...

FRANCE 21e journée de Ligue 1

Des revanches et une nouvelle chance

La 21e journée de Ligue 1 se referme demain sur un explosif derby entre Saint-Etienne et Lyon, deux rivaux pour le podium. Il y a aussi de la revanche dans l'air entre Paris et Guingamp, tandis que l'OM débarque à Caen en mode reconquête. Les soirs de derby à Geoffroy-Guichard, avec un «Chaudron» survolté par une rivalité tenace, promettent toujours. Mais celui de dimanche (21h00) devrait faire encore plus d'étincelles au vu de l'enjeu sportif entre les Verts, sur le podium, et Lyon, leur plus proche poursuivant. Revenu de loin mercredi face à Toulouse (2-2), l'OL se déplace dans le Forez avec deux points de retard sur «Sainté», tombeur de Marseille (2-1) dans la semaine. Une autre revanche est pro-

grammée ce week-end, à Paris où le leader du championnat reçoit samedi (17h00) la lanterne rouge Guingamp, seul club à l'avoir fait tomber cette saison dans l'Hexagone. C'était en quart de finale de Coupe de la Ligue (1-2), le 9 janvier. Les Bretons avaient dominé l'armada de Neymar et Kylian Mbappé en transformant deux pénalties sur les trois obtenus. Pas sûr que les Parisiens leur offrent autant d'opportunités cette fois... Plus tard dans la soirée, Monaco aura une nouvelle chance de s'éloigner de la zone rouge, dans laquelle le club de la Principauté est enclavé depuis le mois de septembre. Il faudra pour cela dominer une équipe de Strasbourg en pleine forme, portée par cinq succès d'affilée toutes compétitions confondues.

En cas de victoire samedi (20h00) face aux Alsaciens, Monaco et ses nouvelles recrues Cesc Fabregas, Naldo et Fodé Ballo-Touré chiperait - au moins le temps d'une soirée - la place de baragiste à Dijon qui se déplace dimanche (19h00) à Bordeaux. Il est urgent aussi de gagner du côté de Marseille, en déplacement à Caen dimanche (17h00) quatre jours après une défaite dans les derniers instants à Saint-Etienne, après avoir mené sur un but de Kevin Strootman. Les coéquipiers du Néerlandais n'ont plus gagné depuis fin novembre, soit neuf matches. Ils sont neuvièmes à huit longueurs du podium, avec un match en retard à jouer le 5 février contre Bordeaux.

FC NANTES Mécontent de certains choix de sa direction

Halilhodzic prêt à claquer la porte

Mécontent de certains choix de sa direction, Vahid Halilhodzic s'interroge sur son avenir au FC Nantes. Un départ de l'entraîneur nantais n'est pas à écarter. On l'aurait parié... Lors de l'arrivée de Vahid Halilhodzic au FC Nantes en octobre dernier, nombreux étaient ceux qui s'étonnaient de ce choix. Entre un entraîneur à fort caractère et une direction qui a connu plusieurs conflits avec ses techniciens ces dernières saisons, le mariage semblait risqué. Et il pourrait prendre fin rapide-

ment. Selon L'Equipe, Halilhodzic songe de plus en plus à un départ. Une réflexion confirmée par Presse Océan. La raison ? L'entraîneur nantais est notamment agacé par la gestion du dossier Emiliano Sala, qui pourrait rejoindre Cardiff cet hiver. Ce n'est pas vraiment le départ de son buteur qui le met en rogne, mais surtout le fait d'apprendre à chaque fois par la presse l'avancée des discussions. Il avait notamment peu apprécié de ne pas avoir été mis au courant du déplacement express de l'Argentin au

Pays de Galles. Le cas Kara Mbodji, renvoyé à Anderlecht après son altercation avec Halilhodzic, a également créé des remous en interne, et le coach des Canaris ne s'entendrait plus avec le directeur général Franck Kita. D'après le quotidien sportif, Halilhodzic a fait part aux joueurs de sa déception concernant l'attitude de sa direction, jugée comme de la «malhonnêteté». Il aurait aussi évoqué une possible démission à ses proches ces dernières heures. Une telle décision surprendrait

Waldemar Kita. «Je ne comprendrais pas. Vahid, il travaille super bien, je n'ai rien à lui reprocher. (...) Je m'entends super bien avec lui, je lui ai dit à Vahid : s'il (Sala) s'en va, on prendra quelqu'un d'autre. Je comprends Vahid, que changer au mercato, ce n'est pas forcément très bien ; il prend à coeur, c'est tout à fait normal, c'est tout à son honneur, mais ce n'est pas pour ça qu'on se fâchera», assurait le président du FCN à L'Equipe jeudi soir.

ESPAGNE Coupe du Roi

Le FC Barcelone risque l'exclusion

Éliminé par le FC Barcelone jeudi en Coupe du Roi (2-1, 0-3), Levante a porté réclamation auprès de la Fédération espagnole (RFEF). Le club de Valence accuse le Barça d'avoir aligné un joueur inéligible au match aller. Battu 1-2 à l'aller, le FC Barcelone a assuré sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe du Roi sur le terrain en s'imposant 3-0 contre Levante, jeudi soir. Sauf que le club de Valence a porté réclamation et veut obtenir la victoire sur tapis vert. «Levante a présenté ce matin la réclamation devant la RFEF pour l'iné-

ligibilité d'un joueur du FC Barcelone lors du match aller des huitièmes de finale de Coupe du Roi», a indiqué Levante ce vendredi. Le joueur en question se nomme Juan Brandariz, dit Chumi, aligné au match aller alors qu'il était suspendu avec la réserve blaugrana. La Fédération espagnole (RFEF) doit trancher avant le tirage au sort des quarts de finale prévu ce vendredi à 17h. Ces dernières heures, beaucoup comparent ce cas avec celui de Denis Cheryshev. L'ailier russe avait été aligné contre Cadix en 2015-2016 alors qu'il était

suspendu, et le Real Madrid avait été disqualifié de la compétition. Mais il y a des différences entre les deux cas. A l'époque, Cadix avait porté réclamation dans le délai de 48 heures fixé par le règlement. Ce n'est pas le cas de Levante qui a attendu une semaine pour réagir, après des révélations d'El Mundo. De plus, Cheryshev avait été suspendu la saison précédente après un match de Coupe du Roi avec Villarreal. Pour Chumi, cela concerne un match de l'équipe réserve pour accumulation de cartons jaunes, jugée comme une sanction légère. Si

le Barça risque une exclusion de la compétition, on reste serein au sein du club catalan. Au courant de la suspension de Chumi, contrairement au Real pour Cheryshev à l'époque, les dirigeants barcelonais assurent avoir respecté les récentes règles qui prévoient que les sanctions légères soient purgées avec l'équipe d'origine, et non l'équipe première. Une réponse est attendue dans les prochaines heures.

RÉGIONALE 2

Bilan de la phase aller

Le RC Seddouk pouvait mieux faire

Pour sa première saison en Régionale 2, le RC Seddouk a montré un joli visage, sachant qu'il reçu ses hôtes à Timezrit, son stade étant en pleins travaux. Le mérite de cette équipe n'est que plus grand quand on prend en considération cet important paramètre. Bien conscients de ces efforts, les fans sont toujours soutiennent leur équipe de près, ceci en attendant la finalisation des travaux de réfection au niveau du stade de Seddouk. Sur le plan sportif, les Verts et Noir de occupent un rang très honorable au terme de la phase aller. D'ailleurs, lors de la dernière journée, disputée la semaine écoulée, les coéquipiers de Saïdi ont sorti le grand jeu à l'ex-Maillot devant la JS M'Chedallah locale. Une victoire qui en dit long sur les prédispositions des protégés du président Kobi, dit «Moho», lesquels ont étrillé les locaux en les obligeant à aller chercher le cuir au fond des filets à quatre reprises. Avec 22 points dans leur escarcelle, les poulains de Benslimane ont réalisé six victoires, quatre nuls et essuyé cinq défaites. Ils occupent la 9e place au classement, ce qui est, somme toute, logique, eu égard au fait que l'équipe n'évolue pas à Seddouk et traîne une situation financière peu rassurante, malgré la bonne volonté affichée par l'ensemble de la composante du club dès l'entame du championnat. Avec un effectif jeune, l'entraîneur Benslimane a su donner à son équipe une certaine base avec des prestations de bonne qualité, même si parfois le résultat n'est pas au rendez-vous. Seddouk a perdu 10 points à domicile, notamment lors de duels disputés en début de saison, comme ceux qui l'ont mis aux prises avec l'ES Bir Ghalou et le CRB Kherrata, sans oublier les deux matchs nuls face au FC Tadmait et à l'US Soummam. D'autre part, les camarades de Benmaamar ont récolté 8 points sur 7 rencontres jouées à l'extérieur. Un bel exploit des gars de Seddouk qui ont été les seuls à battre l'ex-leader, le CM Tidjelabine, (3 - 2), chez lui, lors du 1er half du championnat. Il ne fait pas de doute qu'avec leur retour à leur stade fétiche et un peu plus de moyens financiers, le RCS peut prétendre à jouer les premiers rôles, sachant que l'écart du leader n'est que de dix points. Autant dire que l'espoir est permis, pourvu que l'équipe soit accompagnée sur tous les plans !

Samy H.

HANDBALL Inès Hamitouche, sociétaire d'Aljo Cognac (France)

«Honorer les couleurs nationales»

Formée au MC d'Akbou, Inès Hamitouche est devenue handballeuse professionnelle à l'âge de 17 ans. Elle a rejoint récemment le club français Aljo Cognac.

La Dépêche de Kabylie :
Qui est Inès Hamitouche ?

Inès Hamitouche : J'ai commencé à pratiquer le handball à l'âge de 14 ans chez l'ES Akbou. J'y ai joué pendant trois saisons avant de partir pour le MC Akbou, pour la simple raison que l'ESA a mis la clé sous le paillason. Au MC Ak, j'ai aussi joué trois saisons, avant d'être contactée par le club français, l'ALJO Cognac. Une équipe au haut niveau que j'ai donc rejointe.

C'est la première fois qu'une gardienne algérienne devient



professionnelle à l'âge de 17 ans. Votre sentiment ?

Ce n'est que juste récompense pour le handball algérien, en général, et d'Akbou, en particulier. Cette consécration devrait inviter les responsables à revoir leur copie concernant la prise en

charge de la formation locale.

Très satisfaite ?

Je pense que c'est une grande fierté d'être récompensée de la sorte. Ça montre que les sacrifices consentis pendant 5 ans ont porté leurs fruits, du moins pour moi.

Donc oui, c'est une grande satisfaction. C'est aussi le fruit du travail accompli avec mes entraîneurs et responsables. Un travail d'équipe, je dirais. Ceci me permettra d'avancer et de faire de mon mieux à l'avenir.

Quels sont vos objectifs avec votre nouveau club ?

Jouer dans ce club me permettra d'avancer et de m'améliorer davantage. Avec l'Aljo Cognac de France, l'objectif tracé par la direction est de maintenir l'équipe en Nationale 2. Me concernant, j'aimerais remporter des titres avec cette équipe. Je ne vous cache pas que je veux progresser et honorer, pourquoi pas, les couleurs nationales.

On vous laisse le mot de la fin...

Je remercie les dirigeants de l'Aljo Cognac qui ont pensé à moi. Pour ma part, je ferai de mon mieux pour que la confiance placée en moi ne soit pas vaine. Je veux représenter dignement mon club actuel, Akbou et l'Algérie toute entière.

Entretien réalisé par Rahib Medhouche

DNA (17e journée)

L'US Béni Douala pour le rachat

Seule la victoire compte pour les Ath Douala qui veulent récupérer les deux points perdus à Tizi-Ouzou, en tentant de battre cet après-midi l'ESM Koléa. Tenue en échec mardi dernier au stade du 1er Novembre par le CR Béni Thour (0 - 0), l'US Béni Douala est appelée, aujourd'hui à 15h00, à effectuer un périlleux déplacement à Koléa, pour y affronter l'ESMK locale, dans le cadre de la 17e journée de la DNA. Un match déterminant pour la suite du parcours et la course à l'accession pour les coéquipiers de Dchicha. L'erreur n'est, donc, pas permise. Seule la victoire compte pour les Ath Douala qui veulent récupérer les deux points perdus à Tizi-Ouzou, en tentant de battre l'ESM Koléa, pour mettre davantage de pression aussi sur le leader, l'ES Ben Aknoun, qui aura la tâche difficile à Ouargla face au CR Béni Thour. La balle est dans le camp des joueurs, seuls acteurs sur le

terrain, auxquels incombent la tâche rectifier le tir en sortant le grand jeu s'ils espèrent revenir à la maison avec les trois points du match. C'est dans cet état d'esprit que le coach Bacha Mohamed a effectué les derniers réglages, hier, et mis en place la tactique de jeu sera exécutée cet après-midi, face à la formation de Koléa qui revient fort en championnat. La défaite est strictement interdite et même un nul n'arrangerait pas les affaires des coéquipiers de Azzaz. C'est dire que seul un succès propulsera en haut de la pyramide l'USB, surtout en cas de défaite de l'ES Ben Aknoun à Ouargla et d'un éventuel faux pas du RC Arbaâ, qui devait recevoir hier vendredi son homologue de la JS Haï Djebel. L'autre représentant de Kabylie dans ce palier, l'IB Lakharia n'a de choix que de gagner face à son invité du jour, l'AR Ouargla, même si le match se jouera à huis clos, puisque la formation de l'ex-Palestro est

suspendue pour deux matchs, suite aux incidents qui ont émaillé le match de coupe face au CS Constantine. L'erreur n'est pas du tout permise pour Lakharia, appelé élever le niveau et sortir le grand jeu en vue d'arracher la victoire et rebondir de fort belle manière.

Massi Boufatis

Le programme Aujourd'hui à 15h00

ESM Koléa	-	USB Douala
IB Lakharia	-	AR Ouargla
CRBA Ouessara	-	IBKE Khechna
RC Boumerdès	-	NT Souf
NARB Reghaïa	-	WA Boufarik
CR Béni Thour	-	ESB Aknoun
NRB Touggourt	-	WR M'sila
RC Arbaâ	-	JS Haï Djebel (joué hier)

ES SOUR EL-GHOZLANE Ils ont observé un sit-in devant la wilaya

Les dirigeants et les supporters interpellent les autorités

Des dizaines de supporters de l'ES Sour El-Ghozlane se sont solidarisés avec les dirigeants du club lors d'un rassemblement de protestation tenu, mercredi dernier, devant le siège de la wilaya de Bouira. Ce sit-in a été organisé pour dénoncer la décision des autorités locales de « réduire la somme octroyée au club », qui évolue en division Inter-régions (centre Ouest). Le rassemblement a failli tourner au vinaigre lorsqu'un responsable de la wilaya a traité les supporters de l'ESG de « voyous ». Heureusement que le P/APW, qui a

pris le relais, a réussi à maîtriser la situation, en écoutant attentivement les doléances listées par le président du club, Hamidi Belkacem. « En septembre dernier, l'APC de Sour El-Ghozlane avait adopté une subvention de 1,4 milliard de centimes en faveur du mouvement associatif de Sour El-Ghozlane, une somme qui devait avoir le quitus du wali. Or, après une longue attente, et à la veille de la fin des engagements du CF (contrôle financier), on apprend que la somme a été réduite et passe de 1,4 milliard de centimes à 800 millions de centimes », affirmait le

président de l'ESG. « Comment répartir cette somme sur les nombreuses associations de Sour El-Ghozlane ? », s'interrogeait Hamidi, ajoutant que « le club traîne une lourde dette datant de la saison 2017/2018, saison lors de laquelle le club a réalisé l'accession ». Les supporters et les dirigeants ont aussi réclamé la réhabilitation du tartan, très dégradé, du stade. Le P/APW a promis une rencontre avec le wali dans l'après-midi de la même journée. Une rencontre qui a bien eu lieu, en présence du P/APW. Le premier magistrat de la wilaya a

maintenu la somme des 800 millions de centimes, puisqu'elle a déjà été approuvée, mais elle sera entièrement destinée à l'ESG. Le wali s'est aussi engagé à lancer des travaux de réhabilitation du tartan du stade dans les jours à venir, mais les dirigeants du club ESG ont préféré que cette opération soit entamée à la fin de la saison « afin d'éviter de perturber l'équipe qui y est domiciliée ». Le wali a, par ailleurs, promis de réunir des opérateurs économiques et investisseurs pour aider les clubs de l'IB Lakharia (DNA), l'ESG et le MB Bouira (inter-régions), dans

le cadre du sponsoring. Néanmoins, cette crise financière ne touche pas uniquement les clubs de Lakharia et de Sour El-Ghozlane et le MB Bouira, mais aussi ceux de la Régionale 2, à savoir l'ES Bir Ghalou, le MC Bouira, la JS M'Chedallah et le FC Thamelah, qui suffoquent carrément. Les deux derniers, à savoir la JSM et le FCT, risquent tout bonnement la relégation sachant qu'ils n'ont même de quoi payer les déplacements et la restauration des joueurs.

M'hena A.

LDC AFRIQUE CS Constantine - TP Mazembe aujourd'hui à 20h00

Les Sanafir en quête de confirmation

Le CSC affrontera ce soir (20h) le club congolais du TP Mazembe pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.



Les Constantinois, auteurs d'une retentissante victoire au stade Olympique de Sousse lors de la 1re journée face au Club Africain de Tunis (1-0), affronteront ce soir un adversaire d'un autre calibre : les redoutables Congolais du TP Mazembe, quintuples champions d'Afrique. Les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne, sur une courbe ascendante après sept succès de suite, toutes compétitions confondues, devront sortir le grand jeu face à l'ogre congolais qui a souvent réussi ses déplacements en Algérie. L'autre match du groupe C opposera deux bêtes blessées : Al-Ismaïly (EGY) et le Club Africain (TUN) avec comme seul objectif la victoire pour se racheter de leur défaite concédée lors de la journée inaugurale. De son côté, la

JS Saoura, battue sans gloire à Dar es Salaam par les Tanzaniens de Simba (3-0) dans le cadre du groupe D, devra impérativement l'emporter à Béchar face au finaliste malheureux de la précédente édition, Al-Ahly. Une autre défaite face aux Cairotes hypothéquerait sérieusement les chances de la JSS en vue des quarts de finale. Al-Ahly, vainqueur à la maison face aux Congolais de l'AS Vita Club (2-0), visera la victoire pour s'approcher de la qualification. L'entraîneur du CS Constantine, Denis Lavagne, a indiqué que son équipe, métamorphosée depuis l'arrivée du Français à la tête de la barre technique, ambitionnait

d'"aller le plus loin possible" en Ligue des champions d'Afrique. "Le CSC, qui a renforcé son effectif durant le mercato hivernal, compte désormais une doublure dans chaque poste", ce qui permet "de donner plus de confiance à l'équipe pour atteindre un tour avancé en Ligue des champions", a déclaré l'entraîneur du CSC Denis Lavagne. Le club de "Cirta" a signé mardi une septième victoire de suite, toutes compétitions confondues, en dominant à domicile le CA Bordj Bou Arréridj (1-0) en match décalé de la 17e journée de Ligue 1. Lavagne, concentré déjà sur la rencontre de ce soir affirme avoir privilégié le "turn-

over" mardi en faisant souffler des joueurs comme Abid, Zaalani et Yettou, "en attendant l'intégration de Dylan Bahamboula et Arouna Dang". De son côté, la JS Saoura, battue sans gloire à Dar es Salaam par les Tanzaniens de Simba (3-0) dans le cadre du groupe D, devrait impérativement l'emporter à Béchar hier soir face au finaliste malheureux de la précédente édition, Al-Ahly. Une autre défaite face aux Cairotes hypothéquerait sérieusement les chances de la JSS en vue des quarts de finale. Al-Ahly, vainqueur à la maison face aux Congolais de l'AS Vita Club (2-0), visera la victoire pour s'approcher de la qualification.

Verts d'Europe

Boudebouz dans le viseur de Bologne

Après avoir été annoncé du côté de Bordeaux et de Nice, notamment, le milieu de terrain offensif international algérien Ryad Boudebouz (28 ans, Betis Séville) serait aujourd'hui courtisé en Italie. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Andalous, qui ont récemment enregistré le renfort de la pépite mexicaine Diego Lainez (18 ans, CF América), l'ancien joueur de Sochaux, de Bastia et de Montpellier serait dans le viseur de Bologne, où évoluent Mattia Destro, Federico Santander ou encore Andrea Poli. En manque de temps de jeu depuis le début de la saison (9 apparitions en Liga), le Fennec serait un objectif concret pour l'écurie entraînée par Filippo Inzaghi. A la recherche d'un élément de son profil, les dirigeants italiens auraient d'ores et déjà lancé des discussions avec leurs homologues espagnols. La piste ne serait pas évidente compte tenu des tarifs en vigueur, mais l'actuel dix-huitième de Serie A pourrait faire un nouvel effort dans la course au maintien. Depuis le début du Mercato d'hiver, Roberto Soriano (27 ans, Villarreal) et Nicola Sansone (27 ans, Villarreal) sont déjà arrivés pour épauler les coéquipiers de Blerim Dzemaili, et le natif de Colmar serait la nouvelle priorité (Amin Younes de Naples aurait aussi été ciblé), un défenseur étant également espéré avant le terme de cette période de mutations.

Ligue de football professionnel

Djamel Messaoudène nommé vice-président

Djamel Messaoudène, membre du bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP), a été désigné vice-président de l'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle, selon la répartition des tâches. Réuni lundi, le bureau exécutif de la LFP a adopté la proposition du président de l'instance Abdelkrim Medouar concernant la répartition des tâches au niveau de la Ligue. Ainsi, Akli Adrar a été désigné à la tête de la commission chargée de la lutte contre la violence, alors que la présidence de la commission de l'Ethique a été confiée à Mohamed Boualem. D'autre part, Farouk Belguidoum est nommé président de la commission de l'audit des stades et Mourad Belakhdar, responsable du département des compétitions. Enfin, la commission de Marketing est présidée par Mabrouk Herrada. Abdelkrim Medouar avait été élu à la tête de la LFP le 21 juin 2018. Il avait succédé à Mahfoud Kerbadj.

COUPE DE LA CAF 16es de finale retour (bis)

NAHD - Ahly Benghazi décalé à demain

La rencontre NA Hussein-Dey - Ahly Benghazi (Libye), prévue aujourd'hui au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), pour le compte des 16es de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à demain à la même heure, a-t-on appris jeudi du manager général du club algérois, Chérif Abdeslam. "Nous avons reçu une correspondance de la Confédération africaine de football nous informant du report de la rencontre de samedi à dimanche (17h45) en raison de la grève générale observée en Tunisie, ce qui empêche le club libyen de rallier Alger à partir de Tunis", a indiqué à l'APS le manager général des "Sang et

Or". Lors du match aller disputé vendredi dernier à Tunis, le NAHD s'était incliné (1-0) sur un but inscrit dans le temps additionnel. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Des médias locaux ont rapporté que l'aéroport de Tunis était quasiment à l'arrêt jeudi, en raison de la grève générale très suivie dans les services publics, laissant des milliers de passagers sans vol ni information. L'un des rares vols à avoir quitté Tunis en matinée est celui transportant des supporters du Club africain qui devait affronter hier en Egypte Al-Ismaïly en Ligue des champions d'Afrique. En

dépit d'un décret gouvernemental publié en extremis mercredi exigeant un service minimum, la quasi totalité des autres vols ont été annulés ou reportés aux lendemain et surlendemain. Une grève générale inédite touchant tous les services publics était observée jeudi en Tunisie à l'appel de la puissante centrale syndicale de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) qui réclame une augmentation des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques du pays.

MC ORAN Huit joueurs ont quitté le club au mercato

Les Hamraoua dans l'expectative

Le milieu de terrain Hamza Aït Ouameur a résilié son contrat avec le MC Oran, mercredi soir, portant à huit le nombre de joueurs ayant quitté cette formation au cours du mercato hivernal, a-t-on appris du club de Ligue 1. Un contact émanant d'un club étranger serait derrière la décision du joueur de 30 ans de mettre un

terme à son aventure oranaise plus tôt que prévu, précise-t-on de même source. L'effectif du MCO a connu, pour l'occasion, une véritable saignée avec le départ de pas moins de huit joueurs, dont six avaient été recrutés au cours du mercato estival. Il s'agit, outre d'Aït Ouameur, de Bouazza, Dosse, Bouchar, Hamar et Yettou. Les

deux autres joueurs ne faisant plus partie du groupe des "Hamraoua" sont Chibane et Bellal. Cette situation met, d'ores et déjà, l'entraîneur Omar Belatoui dans l'embaras, dans la mesure où la plupart des joueurs partis étaient des titulaires indiscutables. La mission du coach devient encore délicate après l'échec, pour le moment, de la

direction du club à qualifier ses cinq nouvelles recrues hivernales (l'Ivoirien Assie-Koua, Mohamedi, Aouedj, Benamara et El-Moueden) en raison des dettes qu'elle doit honorer envers d'anciens joueurs et entraîneurs non encore réglées et estimées à 44 millions DA.

<p>QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION édité par SARL La Dépêche de Kabylie au capital de 300.000 DA</p> <p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION IDIR BENYOUNES</p>	<p>Siège social : Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A. TIZI-OUZOU CB BNA ROUIBA N° 641-0300-300-149-11</p>	<p>RÉDACTION-ADMINISTRATION MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT 01, RUE BACHIR ATTAR - ALGER E-MAIL : depeche.tizi@gmail.com Tél. : 021 66.38.05 Fax : 021 66.37.88 PUBLICITÉ Tél. : 021 66.38.02</p>	<p>BUREAU DE TIZI OUZOU Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A Rédaction : Tél. : (026). 12. 26. 77 Fax : (026). 12. 26. 48 PUBLICITÉ : Tél-Fax- (026). 12. 26. 70</p>	<p>BUREAU DE BGAYET Route des Aurés, bt A Tél. : 034 16.10.45 Fax : 034 16.10. 46</p>	<p>BUREAU DE BOUIRA Gare routière de Bouira Lot n°1 - 2° étage Tél. : 026 73. 02. 86 Fax : 026 73. 02. 85</p>	<p>IMPRESSION SIMPRAL DISTRIBUTION D.D.K. PUBLICITÉ ANEP LA DÉPÊCHE DE KABYLIE</p> <p>LES DOCUMENTS, MANUSCRITS OU AUTRES ET LES LETTRES QUI PARVIENNENT AU JOURNAL NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE QUELCONQUE RÉCLAMATION</p>
--	--	--	---	---	---	---